

سونلغاز



sonelgaz

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023





Sommaire

1. Le Conseil d'Administration	P.07
2. Déclaration de Gouvernance	P.11
3. Présentation et Historique du Groupe Sonelgaz	P.15
4. Faits Marquants	P.21
5. Ressources Humaines	P.33
6. Investissement Social	P.39
7. Chiffres Clés	P.45
8. Rapport Financier	P.57



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



1.LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration



M. Mourad ADJAL

**Président du Conseil
d'Administration**



**M. Tahar
DJOUAMBI**

**Représentant
du Ministre
chargé de
l'Énergie**



**M. Amir
AMIRALI**

**Représentant
du Ministre
chargé de
l'Énergie**



**M. Abdelkrim
MAHTALI**

**Représentant
du Ministre
chargé des
Finances**



**M. Kamel
MERAGHNI**

**Représentant
du Ministre
chargé de
la Prospective**



**Mme. Nahla
KHEDDACHE**

**Représentante
du Ministre
chargé des
Collectivités
Locales**

du Groupe Sonelgaz



**Mme. Djouher
HADDI**

Représentante
du Ministre
chargé
de l'Industrie



**Mme. Nacera
HADJ ALI**

Représentante
du Ministre
chargé de
l'Environnement



**M. TELLI
Achour**

Représentant
des Travailleurs



**M. Tahar
AISSANI**

Représentant
des Travailleurs



**M. Noureddine
GHOUL**

PDG de Sonelgaz-
Transport
Électricité
et Opérateur
Système



**M. Mohamed
LEZGHED**

PDG de Sonelgaz-
Transport du Gaz



**M. Khaled
NOUASRI**

PDG de Sonelgaz-
Production de
l'Électricité



**M. Noureddine
SALMI**

DG de Sonelgaz-
Distribution





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

2.DÉCLARATION DE GOUVERNANCE





La nouvelle philosophie de la gouvernance que nous avons instaurée depuis le début de l'année dernière consistait, pour l'essentiel, à doter le Groupe Sonelgaz d'instruments et de référentiels devant asseoir de manière pérenne, cohérente et efficiente des pratiques, actes de gestion et exercice des responsabilités qui s'intègrent profondément dans la matrice de ses valeurs et ambitions.

A ce titre, l'année 2023 fut un exercice exceptionnel en termes d'événements, de réalisations et d'avancées significatives, que j'ai le plaisir de partager avec vous ainsi qu'avec toutes les parties prenantes.

Au cours de cet exercice, nous avons consolidé les acquis mis en place et renforcé les bases de la gouvernance du Groupe par la promulgation de la Charte de gouvernance et d'exercice des responsabilités au sein du Groupe Sonelgaz mise à jour, la réglementation des marchés applicable aux sociétés du Groupe Sonelgaz ainsi que le code d'éthique. Ces instruments nous ont permis de franchir un nouveau pas dans la formalisation des valeurs et des principes d'action des sociétés du Groupe Sonelgaz qui contribuent à la consolidation de nos processus et actes de gestion.

Ces actions ont été menées en parallèle des travaux de finalisation du processus de restructuration organique du Groupe Sonelgaz. En application des orientations des pouvoirs publics, qui préconisaient le recentrage de la Sonelgaz sur ses métiers de base, la réflexion continue portant sur la mise en œuvre de ces orientations a abouti à une réduction drastique du nombre de sociétés filiales.

Afin 2023, le Groupe Sonelgaz n'est plus composé que de douze (12) sociétés ; y compris la Holding.

Nonobstant l'ampleur des processus de restauration organique et d'amélioration des instruments de gouvernance, le management des ressources humaines a constitué le point focal de notre action. Grâce au dialogue et à la concertation avec le partenaire social qui a de tout temps partagé les valeurs intrinsèques du Groupe, les mesures structurantes prises dans ce cadre ont eu pour effet d'uniformiser les grilles des salaires, d'harmoniser les organisations et de préserver les acquis des travailleurs dans un esprit d'équité et de valorisation du Capital Humain qui constitue la vraie richesse de nos entités.

Par ailleurs, la révision du système de promotion-avancement, à travers notamment l'assouplissement des critères et conditions d'accès aux postes de travail, témoigne de notre engagement en faveur de l'évolution de carrière et de la préparation de la relève.

Soucieux d'offrir les meilleures conditions d'exercice à nos travailleurs, nous avons élaboré durant cet exercice 2023, un plan d'action portant sur la mise en œuvre de la politique Environnement, Santé et Sécurité au travail (ESST) qui a nécessité un suivi particulier de la part de l'ensemble des managers à travers leur implication sur les questions qui sont liées à ces problématiques. Dans ce cadre, cet exercice a connu la mise en production d'un système numérique portant sur la gestion de l'activité Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement. Ce système permet, la numérisation, la disponibilité et l'accessibilité des données HSE au niveau de toutes les sociétés du Groupe Sonelgaz.

En sa qualité de « Groupe Citoyen », le Groupe Sonelgaz s'est concentré durant l'exercice 2023, sur l'amélioration

de la prise en charge de sa mission de service public en axant ses efforts sur les projets structurants qui doivent y contribuer.

Nous avons procédé à la prise en charge diligente et efficace des engagements de Monsieur le Président de la République, relatifs à la poursuite des programmes de raccordement aux réseaux électriques et gaziers des Périmètres Agricoles, Zones d'ombre et Zones Industrielles, l'installation des détecteurs de monoxyde de carbone au niveau des foyers algériens, l'installation des bornes de recharge pour les véhicules électriques et le lancement de la réalisation du programme de développement des énergies renouvelables d'une capacité globale de 15 000 MWc à réaliser à l'horizon 2035.

Ce dernier a connu la mise en œuvre d'une première phase portant sur une capacité de 3000 MWc, pour laquelle il y a lieu de mettre en avant notre fierté d'annoncer qu'elle s'était conclue avec l'attribution de près de la moitié des lots à des entreprises algériennes seules ou en partenariat et ce avec un fort taux d'intégration nationale.

Le renforcement des infrastructures énergétiques ainsi que la mobilisation de l'ensemble des ressources humaines et matérielles en vue d'assurer, dans les meilleures conditions techniques et d'exploitation, la satisfaction de la demande nationale à travers la décentralisation de la responsabilité de gestion vers les structures régionales des sociétés filiales concernées.

Aussi et malgré des conditions climatiques très particulières vécues durant l'été 2023, qui s'est caractérisé par des périodes de canicules particulièrement longues et éprouvantes ayant nécessité des appels de puissance sans précédent, la demande énergétique nationale a été satisfaite dans de bonnes conditions de qualité et de continuité de service tout en continuant à exporter de grandes puissances vers la Tunisie.

Conformément à son ambition d'être un acteur majeur sur le plan international, le Groupe Sonelgaz a, durant cet exercice 2023, frappé très fort. Les exportations de biens et services vers les pays maghrébins et africains, constituées de la vente de l'énergie électrique ainsi que

de matériels de pointe 'Made in Algeria' fabriqués par nos sociétés filiales et d'actions de formation professionnelle dispensées par les moyens propres, dans les domaines de l'électricité et du gaz, ont généré des revenus, en devises, d'un niveau record.

Ces chiffres nous encouragent à aller encore plus loin en matière de pénétration des marchés étrangers. A ce titre, deux (02) mémorandums d'entente (MoU), ont été signés avec les sociétés Tanzaniennes « Tanzania Electric Supply Company (TANESCO) » et « Tanzania Pétroleum Development Corporation (TPDC) ».

Enfin, la poursuite du processus de restructuration financière du Groupe s'est traduite, durant cet exercice, par l'attribution par l'Etat d'une dotation financière d'un montant de cent (100) milliards de dinars, qui a contribué à alléger le fardeau de la contrainte financière que vit en permanence le Groupe Sonelgaz et à honorer ses engagements vis-à-vis de ses fournisseurs et prestataires.

Il reste entendu que les résultats ainsi obtenus, en 2023, n'auraient pas été possibles sans l'implication et le soutien permanent de l'ensemble des parties prenantes constituées par les organes de gestion (Conseil d'Administration et Assemblée Générale), du Ministère de l'Energie et des Mines et du Ministère des Finances, qui n'ont ménagé aucun effort pour accompagner le Groupe Sonelgaz, dans ses transformations de grande ampleur, pour ancrer dans l'environnement national l'image d'un Groupe énergétique citoyen pleinement engagé dans la concrétisation de la politique de transformation de l'économie nationale prônée par les pouvoirs publics.

Nous savons que nous pouvons compter sur leur soutien et leur engagement dans le futur.

Mourad ADJAL



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

3. PRÉSENTATION & HISTORIQUE DU GROUPE SONELGAZ



3. PRESENTATION ET HISTORIQUE DU GROUPE SONELGAZ



Le secteur de l'électricité et du gaz a, de tout temps, occupé une place prépondérante dans le contexte socio-économique national.

Ce rôle traditionnellement assuré par les sociétés du Groupe Sonelgaz, a été conforté par les dispositions de la loi 02/01 portant sur l'électricité et la distribution publique du gaz par canalisations.

Grâce à sa ressource humaine formée et qualifiée, le Groupe occupe une position privilégiée dans l'économie du pays en tant que responsable de l'approvisionnement de plus de onze millions de clients en électricité et plus de sept millions en gaz naturel.

Le parcours depuis Électricité et Gaz d'Algérie (EGA) à Sonelgaz est jalonné de faits historiques qui ont contribué à écrire l'histoire du pays. Les plus récents en date concernent l'avènement de la loi sur l'électricité et le transport du gaz par canalisations, en 2002, et les différents textes promulgués en aval, tel que l'amendement des statuts par décret présidentiel N° 11-212 en juin 2011 qui consacre la réorganisation de Sonelgaz en société Holding.

1947 : Création de EGA

Au début du XXe siècle, le secteur de l'électricité, était constitué de concessions aux mains d'entreprises coloniales.

L'adoption de la loi N° 46-628 du 8 avril 1946 en France métropolitaine, instaurant la nationalisation des activités électriques et gazières, fut étendue à l'Algérie par la nationalisation des entreprises privées d'électricité et du gaz existantes à l'époque, consacrant la création de EGA (Electricité et Gaz d'Algérie) par décret N° 47-1002 du 5 juin 1947.

L'Algérie disposait alors d'un réseau électrique de faible capacité relevant d'un modèle économique colonial, destiné aux domaines agricoles coloniaux, à de petites industries, à l'éclairage, aux besoins domestiques, à quelques industries alimentaires (moulins, confiseries, semouleries) et industries diverses comme les industries extractives, les chemins de fer et les transports électrifiés (tramways).

1969 : Le grand défi : Dissolution d'EGA et Création de Sonelgaz

En rupture avec l'héritage colonial et afin de répondre à des choix politiques et économiques, l'année 1969 consacra la dissolution d'EGA et sa substitution par la création de SONELGAZ (Société Nationale de l'Electricité et du Gaz), par ordonnance N° 69-59 du 28 Juillet 1969.

A la nouvelle entreprise, est confié le monopole de la Production, le Transport, la Distribution, l'importation et l'exportation de l'électricité, ainsi que celui de la distribution et de la vente de gaz naturel dans le pays.

De taille déjà respectable, Sonelgaz entamait une nouvelle ère avec un effectif de 6 000 agents pour desservir 700 000 clients avec un taux d'électrification de 40%, elle disposait de 626 MW de puissance électrique installée, alimentant 665 000 clients BT, 3 180 clients MT et 08 clients HT, ainsi que d'un réseau de transport gaz de 575 km et d'un réseau

de distribution gaz de 1 590 km alimentant 168 032 foyers.

1983 : Le tournant de la première restructuration

En 1983, quatorze ans après sa naissance, Sonelgaz opère une première restructuration. Elle donnera le jour à cinq filiales dédiées aux travaux spécialisés et à une entité de fabrication: KAHRIK (électrification rurale), KAHRAKIB (infrastructures et installations électriques), KANAGHAZ (réalisation des réseaux gaz), INERGA (Génie Civil), ETTERKIB (montage industriel) et AMC (fabrication des compteurs et appareils de mesure et de contrôle).

Le choix de ce modèle, (Maison-mère et Filiales), allait conférer à Sonelgaz de nouvelles capacités de déploiement et de gestion de ses projets.

Ce système d'organisation et de management a permis aux nouvelles sociétés de jouer un rôle prépondérant dans la réalisation des infrastructures électriques et gazières. Il devint alors le précurseur du mode actuel de fonctionnement : autonomie de gestion et réactivité dans un environnement dynamique constant.

1995 : Sonelgaz devient EPIC

Par le décret exécutif N° 95-280 du 17 septembre 1995, la Sonelgaz devient Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), placée sous la tutelle du Ministère chargé de l'Energie et des Mines. Dotée de la personnalité morale tout en jouissant de l'autonomie financière, elle est régie par les règles de droit public dans ses relations avec l'État et réputé commerçant dans ses rapports avec les tiers. Le même décret attribue à la Sonelgaz la mission de service public.

2002 : La commercialité au cœur de la nouvelle stratégie

Par le décret présidentiel n° 02-195 du 01 Juin 2002, Sonelgaz devient Société Algérienne de l'Electricité et du Gaz, une Société par Actions (SPA). Elle est régie

par les dispositions de la loi relative à l'électricité et à la distribution du gaz par canalisations et par les dispositions du code de commerce. Ce statut lui donne la possibilité d'élargir ses activités à d'autres domaines relevant du secteur de l'énergie et aussi d'intervenir à l'international.

2004 : Le Groupe Industriel Sonelgaz est né

En 2004, Sonelgaz se hisse en tête de liste des investisseurs nationaux et s'impose comme un acteur incontournable du développement national avec en perspective : devenir un catalyseur d'investissements nationaux et étrangers dans le secteur national de l'énergie.

En conséquence, elle adopte une organisation de Groupe industriel par la transformation en filiales de ses entités en charge des métiers de base : Production d'Electricité (SPE), Transport d'Electricité (GRTE), Conduite du Système Electrique (OS), Transport du Gaz (GRTG), Distribution de l'Electricité et du Gaz d'Alger (SDA), du Centre (SDC), de l'Est (SDE) et enfin de l'Ouest (SDO).

2009 : Parachèvement de la restructuration : le renouveau

Entre 2007 et 2009, toujours dans un souci d'accentuer ses performances, Sonelgaz adopte une nouvelle organisation. Celle-ci aboutit à un Groupe comptant 33 filiales et 6 Sociétés en participation directe.

Avec l'ouverture de l'Institut de Formation en Electricité et Gaz (IFEG) en 2007, ainsi que la création des sociétés d'engineering, des systèmes d'information et de la gestion immobilière (CEEG, ELIT & SOPIEG) et l'intégration de la Société Rouiba Eclairage.

La dynamique d'investissement que le Groupe va connaître concernera sans exception tous les métiers et toutes les zones géographiques du territoire National. Il parachève, ainsi, sa transformation en une Holding de sociétés déterminées à développer et renforcer ses infrastructures électriques et gazières.

2011 : La Holding

Le 02 mai 2011, les statuts de Sonelgaz, adoptés en 2002, sont amendés par le Conseil des Ministres. Ils deviennent, de ce fait, conformes aux dispositifs de la loi N°02 - 01 du 5 février 2002 relative à l'électricité et la distribution du gaz par canalisations. Désormais, Sonelgaz. Spa est organisée en «SOCIÉTÉ HOLDING», sans création d'une personne morale nouvelle. La Holding Sonelgaz et ses sociétés filiales forment alors un ensemble dénommé « Groupe Sonelgaz ».

2012 : Nouvel essor, nouveau cap : les énergies renouvelables

Les énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire photovoltaïque, ont commencé à se développer en Algérie depuis deux décennies. Sonelgaz pionnière en la matière a déjà électrifié 18 villages éloignés du Grand Sud, entre 1998 et 2001, en y introduisant la filière Solaire.

Soucieuse de contribuer à la préservation de l'Environnement en diminuant l'impact de l'émission des gaz à effet de serre de ses centrales fonctionnant aux combustibles fossiles, Sonelgaz a déjà concrétisé un programme de développement des énergies renouvelables en réalisant une capacité de 343 MW en photovoltaïque sur des sites du Grand Sud et des Hauts Plateaux. Une autre forme d'énergie renouvelable, l'énergie éolienne, a été également développée ; une centrale éolienne de 10 MW a été réalisée à Kaberten dans la wilaya d'Adrar. Elle a, pour ce faire, créé la Société Shariket Kahraba wa Taket Moutadjadida (SKTM), en charge de l'exploitation des réseaux d'énergie électriques isolés du Grand Sud et des énergies renouvelables pour l'ensemble du territoire national.

2014 -2015 : Le partenariat au cœur du développement

En 2014, en partenariat avec Général Electric :

- Création d'une société dénommée GEAT (General Electric Algeria Turbines), chargée de la réalisation et de l'exploitation d'un complexe industriel situé à Ain Yagout (wilaya de Batna) afin de produire en Algérie, des turbines à vapeur (TG), turbines à gaz (TG).
- Emergence de quatre sociétés régionales, issues de la restructuration par scission de la Société de prévention et d'action en sécurité (SPAS), qui ont démarré effectivement leurs activités le 01 novembre 2014 :
 - Shariket wikaya oua amn el mounchaat takaouia (SWAT).
 - Shariket amn el mounchaat takaouia (SAT).
 - Shariket Amn oua riayat eel mounchaat takaouia (SAR).
 - Shariket el Amne wa el himaya (SAH).

En 2015, en partenariat avec Hyundai et Daewoo : création de la société dénommée HYENCO chargée de réaliser des prestations d'EPC (Engineering, Procurement and Construction) d'ouvrages énergétiques industriels.

2017-2019 : Une nouvelle organisation de la Distribution

2017 fut l'année d'une nouvelle organisation permettant d'améliorer davantage l'efficacité des sociétés du Groupe et de leur faire gagner en efficience à travers la mutualisation de leurs expériences propres et l'harmonisation de leur savoir-faire. Ainsi, le métier de la distribution relève, désormais, d'une seule entité dénommée Société Algérienne de Distribution de l'Electricité et du Gaz (SDC). La SDC est le résultat de la fusion - absorption des sociétés SDC, SDE, SDO et le rattachement de la SDA en tant que filiale.

En juin 2019, s'inscrivant dans le cadre de la poursuite du processus de mise en vigueur de la nouvelle organisation de la Société, il a été procédé à l'absorption de la Société de Distribution de l'Electricité et du Gaz d'Alger devenue Région de Distribution d'Alger.

2020-2021 : Une nouvelle stratégie pour de nouveaux horizons

Le nouveau plan stratégique 2035, est porteur d'ambitions pour le Groupe. En effet, la stratégie recentre les missions de Sonelgaz sur son rôle d'énergéticien qui a pour principale raison d'être de fournir une énergie fiable et responsable, assurer un service public de qualité et contribuer au bien-être des clients et au développement durable.

Afin de permettre la mise en œuvre de ce plan stratégique, une nouvelle organisation a été mise en place sur deux niveaux. Porteuse des jalons du plan stratégique, elle est concrétisée par :

- La création, au sein du Groupe, de deux (02) holdings détenus à 100% par la holding mère Sonelgaz :
 - Une holding Engineering et Construction
 - Une holding Industries
- La transformation des pôles d'activités en directions exécutives auxquelles ont été rattachées, fonctionnellement, les sociétés du Groupe Sonelgaz regroupées par métier et activité ;
- La création de sociétés mixtes avec des opérateurs internationaux d'envergure, à savoir :
 - «Vijai Electricals Algérie» ;
 - «Boilers Handassa Industrie Algérie» (BHI Algérie);
 - «SEDIVER Algérie».

2022- 2023 : Recentrage sur le cœur de métier pour davantage d'efficacité et renforcement de l'engagement pour la transition énergétique et l'intégration nationale

Cette période est marquée par le parachèvement du processus de restructuration organique du Groupe Sonelgaz qui vise à recentrer les activités du Groupe sur ses métiers de base tels que définis par la Loi n°02-01 du 5 février 2002, relative à l'électricité et à la distribution du gaz par canalisations.

En effet, en application des orientations des pouvoirs publics, consistant notamment à rechercher une plus grande efficacité dans l'organisation du Groupe, son management et sa gouvernance, d'une part et à réduire ses charges et maîtriser ses coûts, d'autre part, la réflexion continue portant sur la mise en œuvre de ces orientations a abouti à la réappropriation de l'identité visuelle de Sonelgaz par ses filiales métier et une réduction drastique du nombre de sociétés filiales qui est passé de 26 en décembre 2021 à 12 sociétés à fin 2023. La démarche adoptée a permis principalement :

- L'émergence de deux (02) sociétés filiales orientées Services et Industries, en l'occurrence Sonelgaz-Services et SAIEG dont l'apport permet au Groupe de renforcer sa contribution à la politique d'intégration nationale ;
- Le transfert des activités de production conventionnelle des Réseaux du Grand Sud de Sonelgaz-Energies Renouvelables vers Sonelgaz-Production d'Electricité qui a également absorbé la Société SKE, et ce dans l'objectif d'optimiser les capacités nationales de production d'électricité ;
- L'absorption de la société SHAEMS par Sonelgaz-Energies Renouvelables qui est dédiée exclusivement à la production des énergies renouvelables, permettant ainsi à Sonelgaz de s'investir avec davantage d'efficacité dans la mise en œuvre de la politique de transition énergétique ;
- Le transfert du club de l'Entente de Sétif au giron du Groupe Sonelgaz qui en est devenu l'unique propriétaire.

Cette période est également exceptionnelle du point de vue des réalisations en matière de concrétisation du programme de relance économique, la mise sur rail du programme de réalisation de 15 000 MW d'énergie renouvelables attribué à Sonelgaz ainsi que le démarrage des travaux d'interconnexion électrique Nord-Sud.





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



4. FAITS MARQUANTS



4. FAITS MARQUANTS 2023

L'année 2023 a été jalonnée par les événements et faits importants listés ci-après :

4.1. RESTRUCTURATION ORGANISATIONNELLE

Les changements opérés ont donné lieu au passage de 14 sociétés en 2022, à 12 sociétés en 2023 et ont porté sur ce qui suit :

- La fusion-absorption de la société KAHRAGAZ, puis de l'OS, par la société Sonelgaz-Transport de l'Electricité qui change de dénomination et devient : Sonelgaz-Transport Electricité et Opérateur Système. La fusion absorption de la société INERKIB par la société CEEG et changement de la dénomination de cette dernière en Sonelgaz-Engineering ;
- Le transfert des activités de production conventionnelle des Réseaux du Grand Sud de Sonelgaz-Energies Renouvelables vers Sonelgaz-Production d'Electricité afin de dédier Sonelgaz-Énergies Renouvelables uniquement à la production des énergies renouvelables ;
- Le rachat par Sonelgaz des actions détenues par Sonatrach dans SKH, SKE et SHAEMS ;
- Le rattachement de la société SHAEMS à la société Sonelgaz-Energies Renouvelables avant son absorption par ladite filiale en prochaine étape ;
- Rachat par Sonelgaz de la totalité des actions du club sportif ESSétif «Black Eagles» : A compter du 06 août 2023, transfert définitif du patrimoine de la SSpa « Black Eagles » au Groupe Sonelgaz qui devient le nouveau propriétaire de l'entente.
- La révision de la macrostructure de la Holding.

4.2. GOUVERNANCE

a) Mise à jour et signature de la charte de gouvernance:

La charte de gouvernance et d'exercice des responsabilités au sein du Groupe Sonelgaz vise à la promotion d'un environnement responsable et fiable à tous les niveaux dans l'optique de soutenir l'engagement d'amélioration continue, de renforcer la confiance des clients et des pouvoirs publics, de valoriser le capital humain et d'évaluer et de gérer les risques associés aux activités, aux projets et stratégies mises en place en vue de maximiser leurs chances de succès.

Amendement du code d'Ethique et diffusion à l'échelle du Groupe :

Les membres du Comité d'éthique du Groupe Sonelgaz ont animé des regroupements régionaux de vulgarisation et de sensibilisation sur le code d'éthique des sociétés du Groupe Sonelgaz durant les mois de décembre 2022 et février 2023 dans les wilayas de Blida, Constantine, Alger, Béchar, Oran, Chlef, Annaba, Ouargla, et Sétif. Ces rencontres étaient destinées aux agents des catégories socio-professionnelles Maîtrise et Exécution relevant des sociétés du Groupe Sonelgaz. Elles ont pour objectif notamment la sensibilisation sur les valeurs éthiques à adopter pour contribuer à la bonne gouvernance au sein des sociétés du Groupe.

b) Révision de la réglementation des marchés applicable aux sociétés du Groupe Sonelgaz :

Les changements organisationnels intervenus en 2022 et 2023 au sein du Groupe Sonelgaz conjugués à la nouvelle vision du top management d'une part et les enseignements tirés de l'expérience passée d'autre part, ont imposé le réexamen et la mise à jour de la Réglementation des Marchés applicables aux sociétés du Groupe. La nouvelle réglementation

est le résultat d'une démarche de concertation avec les cadres dirigeants des sociétés du Groupe. Elle a été formulée dans l'esprit de la réglementation des marchés publics adoptée par les pouvoirs publics.

c) Mise à jour de la convention collective de Rang Supérieur du Groupe Sonelgaz, du règlement intérieur de Sonelgaz, de la charte du sponsoring et mécénat et l'élaboration de directives, notes circulaires et doctrines.

d) Ajustement des axes stratégiques de la vision Sonelgaz 2035.

e) Poursuite des travaux portant sur la mise en place de la politique du management des risques au niveau du Groupe Sonelgaz.

f) Entame du processus d'archivage numérique des documents des Conseils d'Administration des sociétés du Groupe.

4.3. DEVELOPPEMENT

a) Lancement de la réalisation des 1^{res} phases du programme EnR confié par l'Etat, à travers :

1. L'attribution provisoire des marchés pour le projet des 2000 MWc :

Sonelgaz-Engineering a lancé un appel d'offres national et international ouvert pour la réalisation d'un projet d'une capacité de 2 000 mégawatts divisé en 15 lots. 140 sociétés, dont 34 entreprises algériennes et 106 entreprises étrangères de 20 nationalités ont procédé au retrait du cahier des charges. A l'ouverture des plis techniques, seules 28 entreprises ont soumissionné, donnant lieu à 90 propositions techniques.

Résultats de l'évaluation :

- Deux (02) stations au profit d'une société algérienne ;
- Trois (03) stations au profit d'un Groupe de sociétés algériennes mixtes ;

- Neuf (09) stations au profit de plusieurs sociétés étrangères.

2. Ouverture des plis financiers pour le projet «Solar 1000» :

Sonelgaz-Engineering a lancé un appel d'offres national et international spécial pour achever le projet «Solar 1000», réparti en 05 lots. Le nombre de sociétés ayant retiré le cahier des charges est de 139, dont 36 sociétés algériennes et 103 étrangères de 24 nationalités, dont une algéro-étrangère. Seules 24 sociétés ont participé à l'ouverture des plis pour l'évaluation technique donnant lieu à 43 propositions techniques.

Résultats de l'évaluation :

- Deux (02) stations au profit d'une société algérienne ;
- Deux (02) stations au profit d'une société algérienne mixte ;
- Une (01) station au profit d'une société étrangère.

b) Lancement des opérations d'acquisition et d'installation des détecteurs de monoxyde de carbone dans les foyers des citoyens algériens:

A l'effet de mettre fin au phénomène d'asphyxie au monoxyde de carbone et dans un souci de préserver la sécurité des citoyens, Sonlegaz a lancé en Avril 2023, une vaste opération d'installation des détecteurs de monoxyde de carbone. Cette opération a ciblé dans une première phase 21 wilayas, touchant particulièrement les Hauts Plateaux où le climat nécessite une forte consommation de gaz. La deuxième phase fut lancée en Décembre 2023 par la généralisation de l'opération d'installation des détecteurs, à titre gracieux, à travers l'ensemble du territoire national. Par ailleurs, il sera procédé, en 2024, à la fabrication des détecteurs de monoxyde de carbone en Algérie au niveau de l'usine de la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG).

c) Lancement du projet d'interconnexion du réseau «Pôle In Salah-Adrar-Timimoune» (PIAT) au réseau interconnecté national (RIN) :

Ce projet comprend la réalisation d'une double ligne de transport de l'électricité très haute tension 400 kV Hassi R'Mel-Timimoun (700 km) et la réalisation de trois postes très haute tension 400/220 kV dans les wilayas de Timimoun et d'Adrar via un contrat de réalisation entre la Société Sonelgaz-Transport Electricité et opérateur Systeme et 12 entreprises publiques et privées nationales. Ceci s'ajoute à l'intégration de la tension 60 kV à Ménéa, Timimoun, Adrar et In Saleh à travers la mise en place de plusieurs postes 220/60 kV et d'un réseau de transport 60 kV.

d) Organisation d'une conférence sur l'intégration nationale, en date du 04 avril 2023 : Sous le thème de «L'intégration nationale au cœur de la stratégie de Sonelgaz».

La rencontre a été marquée par la présence des Ministres de l'Énergie et des Mines ; de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ; de la Formation et Enseignement Professionnels, de l'Industrie et Production Pharmaceutique; de l'Environnement et Énergies Renouvelables, de l'Économie de la connaissance, Start-up et Micro-entreprises. Ont participé aussi les présidents des commissions et des agences de régulation.

4.4. DIGITALISATION

a) Finalisation de la solution de remontée des données de Sonelgaz-Distribution «DashBoard»:

La solution « Dashboard » (mini-ERP) qui constitue l'un des projets phares de l'année est une plateforme à déployer pour la valorisation des données de la Distribution et ce dans son 1^{er} périmètre. Elle sera à terme généralisée à toutes les filiales et structures

de Sonelgaz. La solution DashBoard permet d'exploiter les données recueillies sous une forme structurée d'indicateurs clé de performance (KPIs). Les KPIs retenus pour la 1^{re} version ont été définis pour les domaines «Techniques Électricité et Gaz», «Finances et Comptabilité», «Commercial», «HSE/ SIE», «Ressources Humaines» et «Contrôle de Gestion».

b) Mise en production du système numérique SCOPE ESST :

La solution numérique, dénommée « SCOPE ESST », pilotée par la Holding, permet la numérisation, la disponibilité instantanée et l'accessibilité des données HSE au niveau de toutes les sociétés du Groupe. Le SCOPE ESST comporte quatre (4) volets comme suit :

- Volet SCOPE Environnement ;
- Volet SCOPE Santé et Sécurité ;
- Volet SCOPE Médecine de Travail «GMT» ;
- Volet SCOPE Fonds Documentaire.

c) Elaboration de plans d'actions contre les cyber attaques et renforcement des procédures de cyber sécurité.



4.5. DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN



a) Mise en place d'un ensemble de dispositifs de formation, dans le cadre de la préparation de la relève pour les postes stratégiques ainsi que pour l'intégration des nouvelles recrues au sein du Groupe Sonelgaz :

Cette initiative vise principalement à préparer la relève pour les postes stratégiques et clés, tout en continuant à renforcer les compétences fondamentales au sein des différentes sociétés du Groupe notamment les sociétés métiers et faciliter l'intégration efficace des nouveaux employés au sein du Groupe Sonelgaz.

Additivement au programme de formation destiné aux nouvelles recrues, la Direction Exécutive du Capital Humain (DCH) a développé Dix-neuf (19) dispositifs et/ou programmes de formation. Ces programmes ciblent spécifiquement les postes de relève au sein de la Holding et des différentes sociétés du Groupe Sonelgaz.

b) Mise en œuvre du plan de redéploiement des effectifs de la Holding en interdirections vers les filiales du Groupe.

c) Transposition du personnel et alignement de la société Hyenco à la grille des salaires et régime indemnitaire de Sonelgaz.

d) Mise en œuvre de la campagne de levée des sanctions décidée par le top management

e) Lancement de la généralisation de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) au niveau des sociétés du Groupe.

4.6. COOPERATION



a) Organisation d'un Brainstorming sur le fonctionnement de la recherche et développement et veille technologique et proposition de thématiques de recherches avec la participation des docteurs d'Etat de Sonelgaz :

Tenu sous le thème de «La Recherche et Développement, au cœur de la stratégie de Sonelgaz», cet événement a été organisé par la Direction Centrale Recherche et Développement (DCRD) de Sonelgaz à l'Ecole de Formation de Ben Aknoun (EFBA). L'objectif de cette rencontre est de se rapprocher des compétences scientifiques et techniques activant en qualité de chercheurs au sein des métiers services, travaux et industries au sein du Groupe Sonelgaz, afin de valoriser leurs capacités et de bénéficier de leur précieuse expérience et de leurs recherches dans le domaine de l'électricité et du gaz.

b) Signature de deux mémorandums d'entente (MoU) dans le domaine énergétique.

Le premier avec la société Tanzania Electric Supply Company Limited (TANESCO) portant sur la coopération dans le domaine de l'électricité et le second avec la société Tanzania Petroleum Development Corporation (TPDC) dans le domaine du gaz naturel.

c) Signature de plusieurs conventions de coopération avec les organismes universitaires, notamment avec le CRTSE, le CRAPC, le CDER et le CNRST.

d) Mise en place d'un accord avec la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance CAAR, pour faire bénéficier le personnel de Sonelgaz et de ses sociétés filiales (en activité et retraités) d'une tarification préférentielle.

4.7. PARTENARIAT



a) Diversification des activités de GEAT par l'introduction de l'activité fabrication d'équipements de transport d'électricité haute tension (disjoncteurs, sectionneurs et Postes GIS) et basse tension (Armoires de protections, Armoires télécommunications) en tenant compte du plan de développement de Sonelgaz. Le business plan de GEAT a été actualisé en conséquence ;

b) Signature du Protocole d'Accord et l'avenant N°02 à l'Accord d'Association entre Sonelgaz et GEIF dans le cadre de la JV GEAT ;

c) Signature de l'Avenant n°01 à l'Accord d'Association de la société Sediver Algérie (amendement de l'article relatif à la cession d'actions) ;

d) Rencontres avec Sediver Algérie dans le cadre de la préparation du lancement de la chaîne d'assemblage d'isolateurs et l'installation du four à partir de 2024 ;

e) Evaluation des engagements des parties dans le cadre du partenariat VIJAI Electricals et BHI-Algérie.

4.8. EXPORT



a) Vente d'énergie vers la STEG (Tunisie) pour un montant de 31,8 milliards de DA (soit 217 millions d'euros) au 31 décembre 2023, contre 31,1 milliards de DA (soit 213 millions d'euros)

b) Poursuite de l'étude d'interconnexion électrique Algérie/Italie ;

c) Edition du 1^{er} catalogue de produits et services de Sonelgaz, dédié à l'exportation.

4.9. EXPOSITIONS



a) Participation à la 54^{ème} édition de la Foire Internationale d'Alger (FIA),

Sonelgaz a participé du 20 au 25 Juin 2023, à la 54^{ème} édition de la Foire Internationale d'Alger (FIA), organisée au Palais des expositions des Pins Maritimes et inaugurée par le Président de la République M. Abdelmadjid TEBBOUNE, en présence d'une importante délégation ministérielle. Une édition sous le slogan « Algérie : nouvelle vision et perspectives ».

Cette participation a eu pour objectif la présentation des différentes activités et métiers du Groupe et de ses filiales et l'affirmation de la place de Sonelgaz dans le paysage économique national.

b) Participation à la 11^{ème} édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine (NAPEC) :

Sonelgaz a participé à la 11^{ème} édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine (NAPEC) qui s'est tenue du 13 au 15 novembre 2023, au Centre des Conventions d'Oran

(CCO). Cette édition, tenue sous le slogan de : «Promouvoir une transition énergétique progressive grâce à l'innovation technologique», a été ouverte sous l'égide du Wali d'Oran, du Secrétaire Général du ministère de l'Energie et des Mines, de la Présidente de la Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (CREG) ainsi que de plusieurs responsables de sociétés énergétiques nationales et étrangères.

c) Participation à la 31^{ème} édition de la Foire de la Production Algérienne (FPA)

Sonelgaz a participé à la 31^{ème} édition de la Foire de la Production Algérienne (FPA) qui s'est déroulée du 14 au 23 décembre 2023, au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger). Cette édition, placée sous le thème : «L'entreprise productrice, base de la croissance et du développement économique» inaugurée par le Président de la République, M. Abdelmadjid TEBBOUNE, a été marquée par la participation de près de 600 exposants des secteurs publics et privés, représentant les différents secteurs économiques.

4.10. VISITES DU PDG

Accompagné des principaux cadres dirigeants des sociétés du Groupe, le Président Directeur Général, M. Mourad ADJAL a effectué plusieurs visites à travers les différentes wilayas du pays afin de promouvoir les réalisations de la société dans le domaine de la fourniture énergétique et de lancer les projets de développement des réseaux électricité et gaz.

Wilaya de Sétif :

- La mise en œuvre par Sonelgaz de ses engagements relatifs aux projets de développement énergétique dans la Wilaya de Sétif, qui permettront d'assurer l'approvisionnement de cette wilaya en énergie électrique et gazière à l'horizon 2050.

- La mise en œuvre par Sonelgaz de ses engagements contractuels dans le cadre des procédures de transfert de la propriété de la Société Black Eagles ES Sétif au Groupe Sonelgaz.



Wilaya de Jijel :

Inspection des projets énergétiques en cours de réalisation dans la wilaya, entre autres :

- Le projet du transformateur électrique blindé 220/60/30 kV qui assurera l'alimentation définitive du port de Djen Djen, dès sa mise en service fin 2024 ;
- Le projet du transformateur électrique Harathène de 40 x 2 MVA qui entrera en service en avril 2025 ;
- Le projet de raccordement en gaz naturel de la cité 375 logements dans la localité de Gaboucha, où il a été procédé à la mise en service et ce dans le cadre de l'achèvement du programme de raccordement des zones isolées ;
- Mise en service du projet de raccordement en gaz naturel de 140 foyers dans la zone de Dridra.

Par ailleurs, la plupart des zones isolées ont été raccordées à l'énergie, à l'exception de quatre communes qui nécessitent la mise en place d'une formule financière adaptée pour le raccordement au gaz. Pour ce qui est de l'alimentation des exploitations agricoles en électricité, l'ensemble du programme a été mis en œuvre en attendant l'approbation du raccordement de 278 zones agricoles par les autorités compétentes. Quant au raccordement de la zone industrielle de Bellara et les zones d'activités, ainsi que tous les projets de raccordement programmés ont été réalisés.

Wilaya d'El Bayadh :

- Inauguration de la cabine mobile 60/30 kV d'une puissance de 20 MVA dans la zone industrielle de Rogassa. Il est à souligner que la capacité installée dans cette wilaya s'élève à 200 MVA et que le taux d'énergie consommé n'est que de 32%.
- Mise en service d'un réseau de distribution publique de gaz au village d'Ouafek dans la commune d'El Bayadh au profit de 146 foyers.
- Inauguration dans la localité de Dhayet Al-Bakra à Brizina, située à environ 90 km du chef-lieu de la wilaya, d'une Turbine à Gaz mobile pour renforcer la production d'électricité dans la région, sachant que le taux de couverture électrique dans cette wilaya a atteint environ 98 % et que la couverture en gaz avoisine les 78 %.

Wilaya de Tizi Ouzou :

La visite s'est soldée par la mise en service d'un poste de transformation électrique 60/30 kV dans la localité de Chaoufa, commune de Mekla, entrant dans le cadre du renforcement du réseau électrique à Tizi Ouzou, pour l'amélioration de la qualité et la continuité du service public rendu aux citoyens ainsi que la mise en service du réseau de gaz naturel au profit de 2 207 foyers.

A cela s'ajoute la pose de la première pierre du projet de réalisation d'un transformateur électrique d'une capacité de 220/60 KV, qui sera réalisé dans le cadre du programme de renforcement du réseau électrique national interconnecté, ce qui contribuera à l'amélioration de la continuité et de la qualité de service.



Wilaya de Tamanrasset :

- Inauguration du nouveau siège de la direction de distribution de Tamanrasset, sis à la cité administrative de la ville de Tamanrasset ;
- Mise en service du projet de raccordement, en énergie électrique et gazière, d'un site de 296 logements à la cité « Adriane » au chef-lieu de la wilaya ;
- Pose de la première pierre du projet de réalisation d'une centrale électrique d'une capacité de 160 MW, au niveau de la zone d'activité de Tidessi ;
- Raccordement de 117 logements ruraux au niveau du village « Tit » et de 172 exploitations agricoles au niveau du village « d'Ahalfan ».

Wilaya d'In Salah :

- Visite du projet de réalisation d'une centrale électrique à turbines à gaz d'une capacité de 160 MW à El Barka, ainsi que du projet de réalisation d'un réseau HT de 60 kV, avec création d'un poste de transformation 400/220 kV d'une capacité de 600 MW extensible à 900 MW ;
- Pose de la première pierre du projet de réalisation d'une nouvelle direction de distribution relevant de Sonelgaz-Distribution ;
- En ce qui concerne les EnR, inspection de la nouvelle centrale photovoltaïque d'une puissance totale de 05 MW.

Wilaya d'In Guezzam :

- Pose de la première pierre du projet de réalisation d'une nouvelle direction de distribution à In Guezzam et inspection d'une centrale électrique à turbines à gaz et diesel d'une capacité de 30 MW et une centrale photovoltaïque d'une puissance totale de 06 MW ;
- Mise en service du raccordement en énergie électrique de l'exploitation agricole « Zerhouni ».

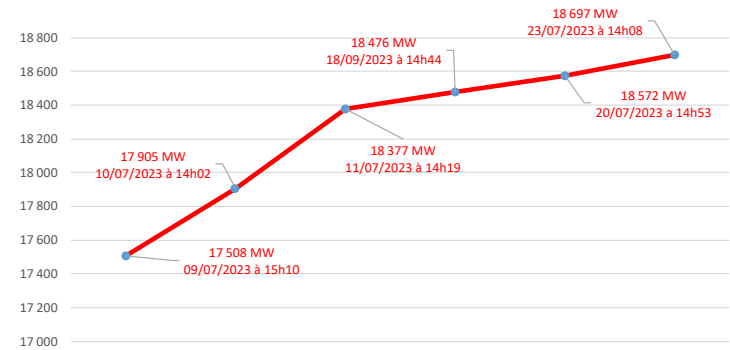
4.11. CONSOMMATION EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

PMA : Un nouveau record de 18 697MW

Un record de la puissance maximale appelée sur le réseau interconnecté national (RIN) durant l'année 2023 a été enregistré le 23 juillet 2023 à 14h08 (18 697 MW).

Du 09 au 23 juillet 2023, une série de PMA a été enregistrée comme suit :

Dates et Heures	PMA
09/07/2023 - 15h10	17 508 MW
10/07/2023 - 14h02	17 905 MW
11/07/2023 - 14h19	18 377 MW
18/07/2023 - 14h44	18 476 MW
20/07/2023 - 14h53	18 572 MW
23/07/2023 - 14h08	18 697 MW



Une vague de chaleur sans précédent a altéré les équipements de transport et a occasionné des perturbations dans l'approvisionnement en énergie électrique, ainsi que quelques coupures volontaires pour préserver ces équipements (transformateurs, câbles,) qui ont touché certaines localités des wilayas d'Alger, Tipaza, Tizi Ouzou, Sétif, Bordj Bouarérédj, et Mila, où la température a oscillé entre 40 et 47° à l'ombre.

Sonelgaz a mobilisé des équipes d'intervention 24h/24h pour le rétablissement des pannes occasionnées.

Nonobstant cette situation, Sonelgaz a maintenu ses engagements en matière d'export de l'énergie électrique, avec une moyenne de 500 à 600 MW par jour, avec des quantités d'énergie en augmentation de plus de 21% par rapport à l'année 2022.

4.12. BORNE DE RECHARGE :

Mise en service, le mercredi 26 juillet 2023, des

bornes de recharge des voitures électriques, situées au niveau du parc des sablettes de la capitale ainsi qu'au niveau de Babour à Sétif, de Tamesguida et Sidi El Kebir à Blida et de Baba Ali à Mascara. A noter que le programme d'installation comprend la mise en service de 1 000 stations à la fin de l'année 2024.



4.13. GALERIE NUMERIQUE DE SONELGAZ :

Inauguration de la Galerie Numérique de Sonelgaz, sous le sceau de la célébration du 54^{ème} anniversaire de la création de Sonelgaz. Retraçant l'histoire de Sonelgaz, la Galerie comprend une exposition d'objets, d'équipements et des documents anciens datant de l'EGA à nos jours, des maquettes des infrastructures énergétiques, des films historiques sur les différents métiers de société ainsi qu'une galerie photos. L'objectif principal est de mettre la lumière sur plus d'un demi-siècle d'existence au service du citoyen.





**A LEADER IN RENEWABLE ENERGIES AND ENERGY TRANSITION
IMPLEMENTATION OF THE 15,000 MWc
NATIONAL PROGRAMME TO COMPLETE BY 2035**





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

5. RESSOURCES HUMAINES



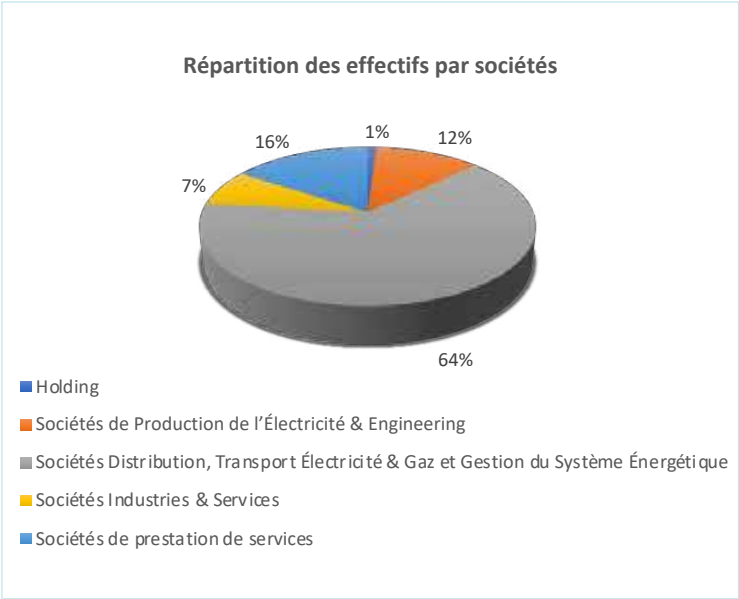
5. RESSOURCES HUMAINES

5.1. EMPLOI

A la fin de l'exercice 2023, l'effectif global du Groupe Sonelgaz s'est élevé à 79 162 agents contre 82 904 agents en 2022, soit en baisse de 4.5 %.

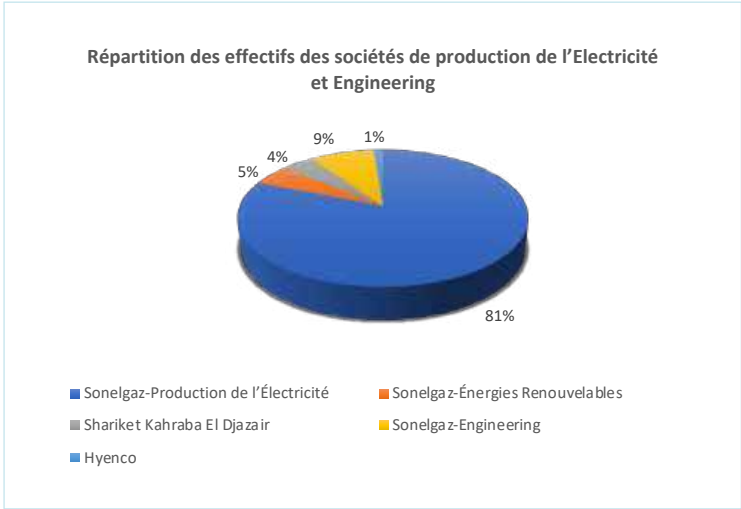
L'effectif de la maison mère (Holding Sonelgaz) a pour sa part atteint un niveau de 365 agents, toutes catégories socioprofessionnelles confondues, soit une baisse de -13% par rapport à l'année 2022 et ce suite à l'opération de redéploiement inter-sociétés, (redéploiement et mutation) des collaborateurs hors organigramme.

Holding	365
Sociétés de production de l'Électricité & Engineering	9 624
Sociétés Distribution, Transport Électricité & Gaz et Gestion du Système Énergétique	50 738
Sociétés Industries & Services	5 876
Sociétés de prestation de services	12 559
TOTAL Groupe	79 162



Répartition des effectifs des sociétés de production de l'Électricité et Engineering (Sonelgaz-Production de l'Électricité, Sonelgaz-Énergies Renouvelables, SKE, Sonelgaz-Engineering, HYENCO) : le total des effectifs de l'année 2023 est de 9 624 agents représentant 12% de l'effectif total du Groupe, répartis comme suit :

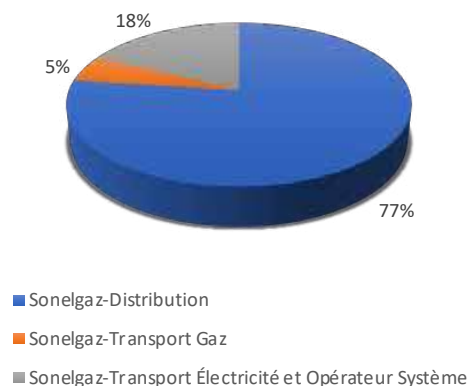
Sonelgaz-Production de l'Électricité	7 795
Sonelgaz-Énergies Renouvelables	480
Shariket Kahraba El Djazair	415
Sonelgaz-Engineering	819
HYENCO	115
TOTAL	9 624



Répartition des effectifs des Sociétés Distribution, Transport Électricité et Gaz et Gestion du Système Énergétique : un cumul d'effectif total de 50 738 agents pour l'année 2023 représentant 64% de l'effectif total du Groupe, répartis comme suit :

Sonelgaz-Distribution	39 071
Sonelgaz-Transport Gaz	2 717
Sonelgaz-Transport et Opérateur Système	8 950
Total	50 738

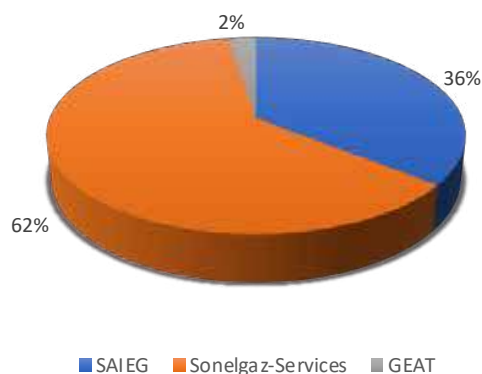
Répartition des effectifs des Sociétés Distribution, Transport Électricité et Gaz et Gestion du Système Énergétique



Les Sociétés Industries et Services, comptent, pour leur part, un effectif de 5 876 agents soit 07% de l'effectif total du Groupe, répartis comme suit :

SAIEG	2 101
Sonelgaz-Services	3 629
GEAT	146
TOTAL	5 876

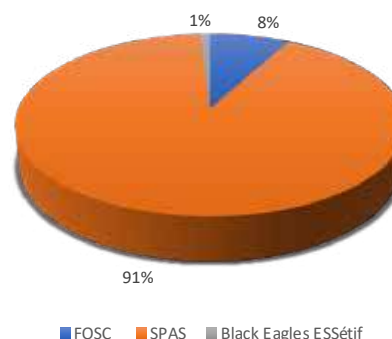
Répartition des effectifs des sociétés industries et services



Les Sociétés de prestations de services enregistrent un global effectif de 12 559 agents soit 16% de l'effectif total du Groupe, répartis comme suit :

FOSC	960
SPAS	11 528
Black Eagles ESSétif	71
TOTAL	12 559

Répartition des effectifs des sociétés industries et services



L'effectif féminin permanent du Groupe Sonelgaz, à fin décembre 2023, représente 10.3% de l'effectif global permanent, soit 8 116 femmes en 2023 contre 7 735 femmes en 2022, soit une hausse de 381 femmes. Le taux de femmes le plus élevé par société, par rapport à l'effectif permanent, est enregistré au niveau du FOSC avec 53.4% suivi par la Holding Sonelgaz avec 52.4%.

Le recrutement au sein du Groupe Sonelgaz en 2023 a connu une baisse de 73% comparé à l'année 2022, soit un total de 159 travailleurs en 2023 contre 587 travailleurs en 2022.

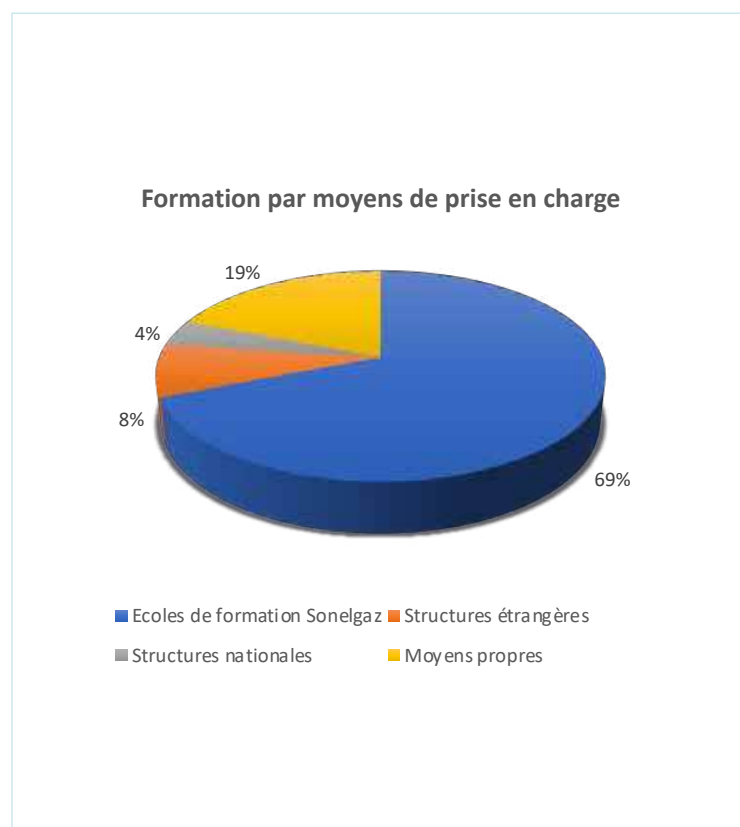
S'agissant des départs, l'année 2023 a enregistré un nombre de départ de 1 652 agents permanents, contre 971 en 2022 et 1 317 agents temporaires contre 10 696 départs en 2022.

5.2. FORMATION

Au cours de l'année 2023, un total de 37 135 agents ont été formés, correspondant à 326 279 Hommes/jours, soit un taux de réalisation de 135 % des prévisions annuelles, répartis comme suit :

- 2 052 agents en Formation Professionnelle Spécialisée (FPS) soit 203 736 Hommes/jours ;
- 35 083 agents en Perfectionnement professionnel (FPP) soit 122 543 Hommes/jours.

Par moyens de prise en charge : l'essentiel des formations, soit 69%, a été réalisés au niveau de la Direction Centrale des Ecoles de Formation (DCEF), comme illustré dans le graphe ci- après :



Le perfectionnement professionnel est dominé par le profil cadre avec 44% (54 335 H/J) contre 34% (41 927 H/J) pour le profil exécution et 21 % (26 281 H/J) pour le profil maîtrise sachant que 41% des perfectionnements sont réalisés par moyens propres. Ces formations ont concerné 9 557 travailleurs ce qui correspond à 10 035 H/J

La moyenne annuelle de participation par agent ramenée aux effectifs formés est de 3,55 jours contre 8,6 jours en 2022.

Par domaine de formation : les perfectionnements dans les domaines techniques (sécurité, électricité, secourisme, gaz et EnR) représentent 68% (83 667 H/J) contre 33% (40 876 H/J) pour les domaines de gestion (finances/comptabilité, RH, management,...)

Les dépenses pour l'année 2023 s'élèvent à 2 827,16 MDA. Elles représentent 1.64% de la masse salariale de 2023, soit un taux de réalisation de 121% par rapport au prévu 2023 (2 343 MDA).

Dispositifs de formation en direction de la relève : L'année 2023 a été marquée par la mise en place d'un ensemble de dispositifs de formation dans le cadre du nouveau système de formation au sein du Groupe Sonelgaz. Cette initiative vise principalement à préparer la relève pour les postes stratégiques et clés, tout en continuant à renforcer les compétences fondamentales au sein des différentes sociétés du Groupe notamment les sociétés métier et faciliter l'intégration efficace des nouveaux employés au sein du Groupe Sonelgaz.

Additivement au programme de formation destiné aux nouvelles recrues, la Direction Exécutive du Capital Humain (DCH) a développé Dix-neuf (19) dispositifs et/ou programme de formation.







RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

**6.INVESTISSEMENT
SOCIAL**

6. INVESTISSEMENT SOCIAL

Chaque année, plus d'une centaine d'actions de sponsoring et de mécénat bénéficient du concours du Groupe Sonelgaz, dans plusieurs domaines : sportif, culturel, scientifique, social et environnemental.

En 2023 une enveloppe de 1 094 MDA a été engagée pour le sponsoring de **173 manifestations diverses**.

6.1. SOLIDARITÉ ET ACTIONS SOCIALES : UN ANCRAGE DE PROXIMITÉ



Par les actions de solidarité qu'il entreprend, le Groupe Sonelgaz n'a pas pour ambition de se substituer aux pouvoirs publics mais son intervention constitue un coup de pouce pour alléger les difficultés et marquer concrètement sa solidarité vis-à-vis des plus démunis.

L'année 2023, s'est caractérisée par l'engagement de **près de 196 MDA** par Sonelgaz pour la concrétisation de plusieurs actions de solidarité telles que :

- La prise en charge des factures d'énergie

électrique et gazière de certaines associations ;

- Participation à l'opération de distribution de 60 000 trousseaux scolaires au profit des familles nécessiteuses, organisée par le Croissant Rouge Algérien ;
- Participation à la construction de deux écoles coraniques au niveau de la wilaya de Ghardaïa et El Bayadh ;
- Accompagnement des associations qui prennent en charge les personnes à besoins spécifiques ou atteintes de maladies chroniques ;
- Accompagnement des associations qui prennent en charge les cancéreux ;
- Contribution au projet de réalisation d'un centre de rééducation pour enfants atteints de paralysie cérébrale IMC.

6.2. LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE : UNE ACTIVITÉ STRATÉGIQUE



La modernité que revendique l'entreprise et ses efforts constants de maîtrise technologique conduisent tout naturellement le Groupe Sonelgaz à agir pour l'encouragement, le soutien et la promotion

de la recherche scientifique pour plus d'avancées et de progrès dans ce domaine. C'est dans ce cadre que plus de **33 MDA** ont été engagés en 2023 pour soutenir plusieurs manifestations scientifiques telles que :

- Séminaire international sur « le rôle de l'avocat dans l'accompagnement de l'investissement et règlement des litiges », tenu les 27 et 28 janvier 2023 au CIC Alger ;
- 27^{ème} journée de l'énergie sous le thème « Défis de l'urgence climatique, sobriété énergétique et Hydrogène vert » tenue le 04 Mars 2023 à l'hôtel El Aurassi ;
- Conférence internationale sur les avancées en génie électrique et informatique (ICAECE'2023) tenue les 07 et 08 Mars 2023 à l'université de Tébessa ;
- 1^{ère} édition du séminaire international sur « les bios ressources et développement durable » tenu les 03 et 04 Mai 2023 au Centre National des Sports et Loisirs de Tikjda Bouira ;
- 1^{ère} conférence internationale sur les solutions renouvelables pour l'écosystème : « vers une transition énergétique durable » tenue les 06 et 07 Mai 2023 à Djelfa ;
- 3^{ème} atelier international sur « la cryptographie et ses applications » (3'IWCA'23) tenu les 19, 20 et 21 juin 2023 à l'Université des Sciences de la Technologie d'Oran (USTO) ;
- 2^{ème} édition de la Conférence Africaine des Startups tenue du 5 au 7 décembre 2023 au CIC Alger ;

6.3. LE SPORT POUR FÉDÉRER LES ÉNERGIES

Présent sur tous les terrains, le Groupe Sonelgaz réaffirme année après année son engagement pour la promotion du sport en Algérie, aussi attentif à soutenir les professionnels qu'à épauler les associations sportives amatrices dont l'ancrage

local témoigne de la proximité que veut entretenir la société avec son environnement.



L'année 2023, a marqué l'histoire de Sonelgaz et celle du Football Algérien, où Sonelgaz est devenue le propriétaire de SSpa «Black Eagles».

Durant l'année 2023, le sponsoring sportif a mobilisé près de 1 175 MDA au profit de 119 clubs sportifs.

En sus de son soutien traditionnel en faveur du CSA USMA et au championnat de cross country organisé par la FAA, le Groupe Sonelgaz apporte son concours aux clubs relevant de toutes les disciplines sportives et aux écoles de formation.

Les principales actions sportives sont :

- Gratification du détenteur de la coupe d'Algérie ;
- Gratification de plusieurs clubs ayant accédé aux niveaux de compétitions supérieures ;
- Prise en charge d'une partie des frais de participation de deux athlètes à des compétitions nationales et internationales ;
- Sponsoring de plusieurs clubs relevant de l'handisport ou, se trouvant dans des régions isolées et défavorisées ;
- Sponsoring des émissions de retransmission des matchs de l'équipe nationale du Championnat d'Afrique des Nations «CHAN2023» tenu du 13 janvier au 04 Février 2023 à Alger, Annaba, Oran et Constantine ;
- Sponsoring de la diffusion du match éliminatoire «CAN 2023» de l'équipe nationale contre le Niger qui s'est déroulé le 23 Mars 2023 à Alger.

6.4. AU SERVICE DE L'ART ET DE LA CULTURE

Le Groupe Sonelgaz accompagne de longue date la vie artistique et culturelle du pays, signant une présence remarquée lors des grands événements. Il a toujours œuvré à sauvegarder le patrimoine culturel et historique et à contribuer à la promotion de la culture algérienne dans toute sa diversité et dans tous ses aspects.

Les actions engagées dans le cadre de cet axe ont bénéficié, en 2023, d'un concours de l'ordre de plus **18MDA**.



Le Groupe Sonelgaz a ainsi pris part à plusieurs événements tels que :

- 3^{ème} édition du Festival International du Film Imedghassen tenu du 10 au 14 Mai 2023 à Batna ;

- 11^{ème} édition du festival Culturel international du Malouf, tenu du 10 au 16 Juillet 2023 au théâtre régional de Constantine et au Zénith Constantine ;
- 9^{ème} édition des Soirées Culturelles et Andalouses maghrébines de Cherchell tenues du 12 au 15 juillet 2023 à Cherchell ;
- 6^{ème} édition du Festival Culturel National de la production théâtrale Féminine tenu du 30 septembre au 05 octobre 2023 à Annaba.

En plus des événements, Sonelgaz a accompagné plusieurs associations qui contribuent à la promotion de la culture algérienne et à la sauvegarde du patrimoine dans le cadre de leur programme annuel.

6.5. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE



Au cœur de l'économie mais très attentif aux enjeux de développement durable, le Groupe Sonelgaz s'engage concrètement en faveur d'actions orientées vers la protection de la nature et de la sauvegarde de l'Environnement.

C'est dans cet esprit que Sonelgaz a été le partenaire du projet «CACTURES» qui consiste à préserver la figue de Barbarie dans la wilaya de Tlemcen. Ce projet s'étale du mois d'octobre 2023 jusqu'au mois de septembre 2025.



سونلغاز

شركة مواطنة
















FACEBOOK
YOUTUBE
X
WEBSITE



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

7. CHIFFRES CLÉS

7. CHIFFRES CLÉS 2023

7.1. CHIFFRES CLÉS CONSOLIDÉS DU GROUPE SONELGAZ 2023

Taux d'électrification : 98% / Taux de pénétration Gaz : 65%

Chiffre d'affaires *	499 029 millions de DA
Dépenses d'Investissements	385 850 millions de DA
Portefeuille des Créances exigibles sur clients	117 085 millions de DA
Ventes physiques:	
• Electricité	78 399 Gwh
• Gaz	20 342 (10 ⁶ m ³)
Nombre de clients	
• Electricité	11 871 600 clients
• Gaz	7 732 704 clients
Taux de pertes distribution électricité	8,3 %
Capacité installée totale :	25 341 MW
• Capacité de Sonelgaz-Production de l'Électricité et Sonelgaz-Énergies Renouvelables	20 187 MW
• Capacité des autres producteurs hors SPP1	5 154 MW
Production d'électricité	89 996 GWh
• Sonelgaz-Production de l'Électricité et Sonelgaz-Énergies Renouvelables	62 254 GWh
• SKE et autres producteurs	27 742 GWh
Puissance maximale appelée	18 697 MW
Achats Gaz	42 484 (10 ⁶ m ³)
Personnel en activité (Permanents et Temporaires)	79 162 agents
Sécurité	
• Taux de gravité	0,46%
• Taux de fréquence	2,38%

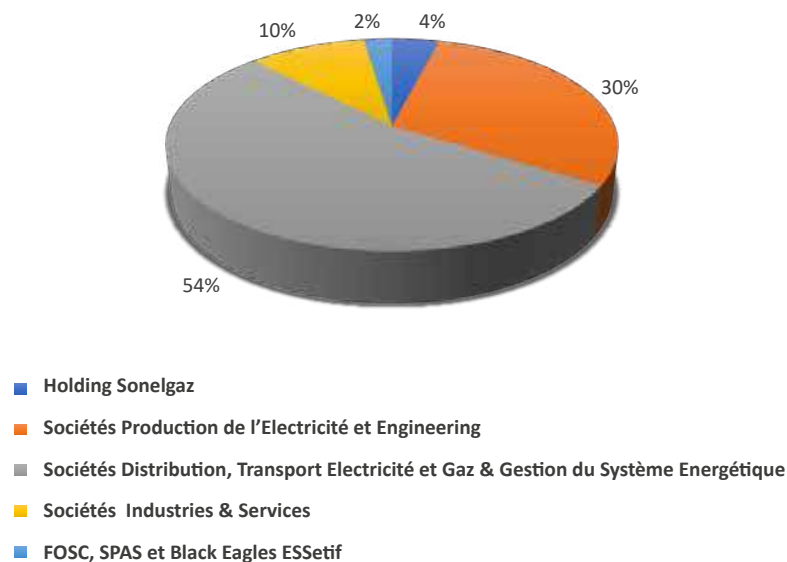
* Chiffre d'affaires consolidé hors transactions intra-Groupe

7.2. DONNÉES FINANCIÈRES

7.2.1. CHIFFRE D'AFFAIRES GROUPE SONELGAZ (MILLIONS DE DA)

	2022	2023	23/22
Chiffre d'affaires Groupe	494 670	499 029	0,9%

Répartition du chiffre d'affaires 2023 par activités



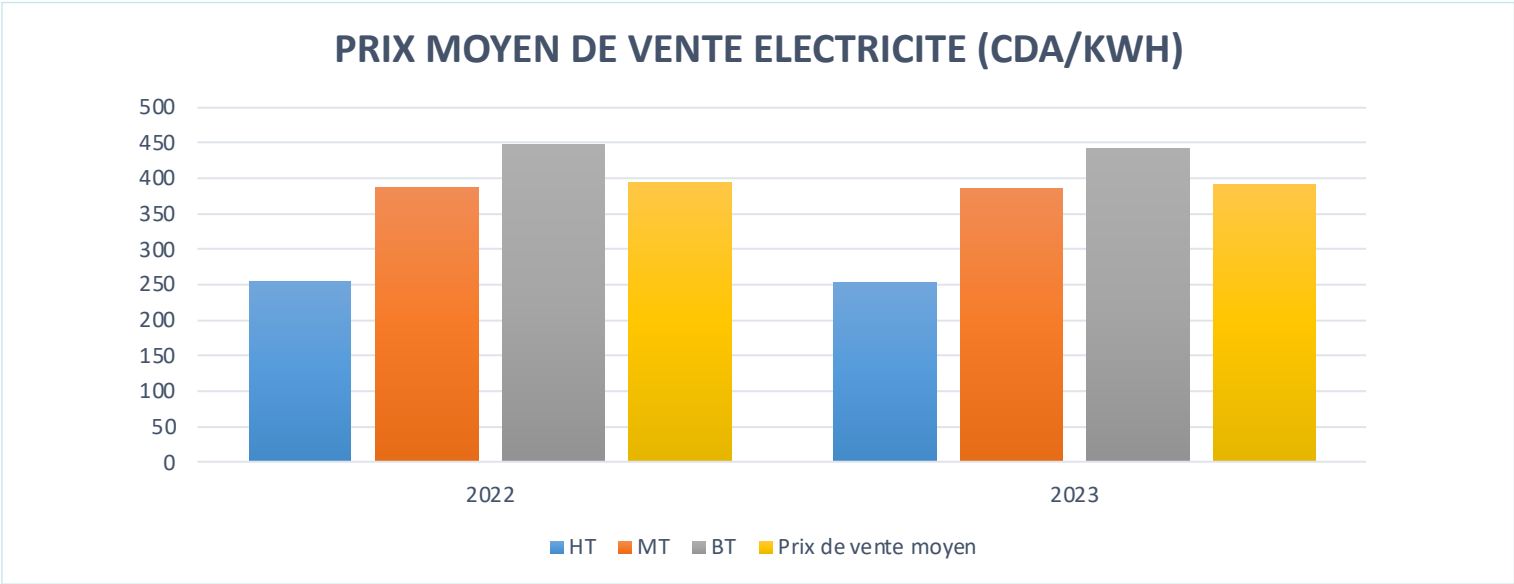
7.2.2. DEPENSES D'INVESTISSEMENTS PAR SOCIETE (MILLIONS DE DA)

	2022	2023	23/22
Holding Sonelgaz	621	72 116	11 513%
Production de l'Electricité et Engineering	80 189	94 608	18%
Distribution, Transport Electricité et Gaz et Gestion du Système Energétique	201 684	213 025	6%
Industries et Services	1 728	4 103	137%
FOSC, SPAS et Black Eagles ESSetif	188	1 998	963%
TOTAL GROUPE	284 410	385 850	36%

7.2.3. PORTEFEUILLE DES CREANCES EXIGIBLE (DISTRIBUTION) (MILLIONS DE DA)

	2022	2023	23/22
Clients Energie Privés	62 211	52 473	-16%
Clients Energie Administratifs	21 545	32 412	50%
Clients Travaux	9 451	28 261	199%
Clients HT/HP	6 643	3 939	-41%
TOTAL GROUPE	99 850	117 085	17%

7.3. ACTIVITÉ ÉLECTRICITÉ

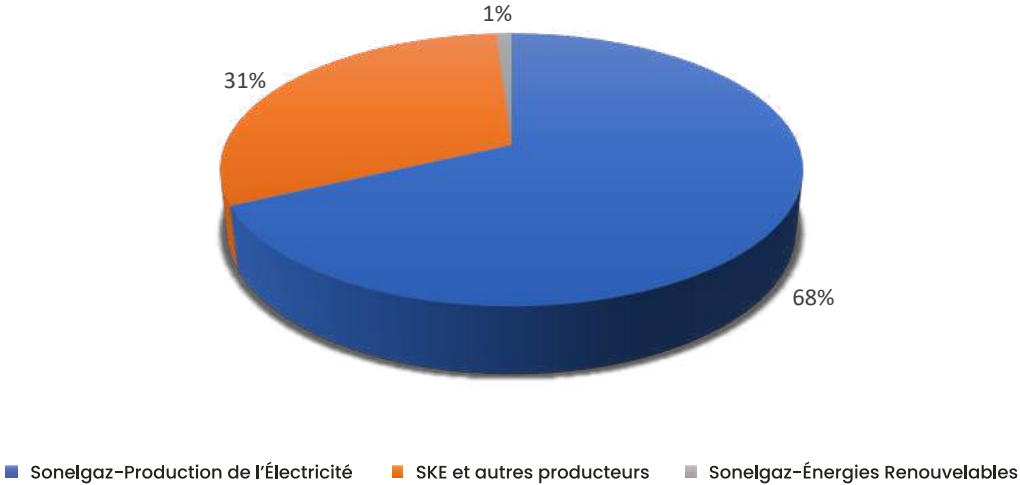


CDA/KWH	2022	2023	23/22
HT	256,3	253,07	-1,3%
MT	387,1	385,18	-0,5%
BT	446,6	441,62	-1,1%
Prix de vente moyen	394,4	390,07	-1,1%

7.3.1. PRINCIPAUX PARAMETRES ELECTRICITE

	Unité	2022	2023	23/22
Capacité installée totale	MW	25 180	25 341	0,6%
- Capacité de Sonelgaz-Production de l'Électricité et Sonelgaz-Énergies Renouvelables	MW	20 026	20 187	0,8%
- Capacité des autres producteurs hors SPP1	MW	5 154	5 154	0,0%
Production totale :	GWh	85 754	89 996	4,9%
- Production (Sonelgaz-Production de l'Électricité et Sonelgaz-Énergies Renouvelables)	GWh	57 812	62 254	7,7%
- SKE et autres producteurs (Y compris autres injections)	GWh	27 942	27 742	-0,7%
Puissance Maximale Appelée (R.I.)	MW	16 822	18 697	11,1%

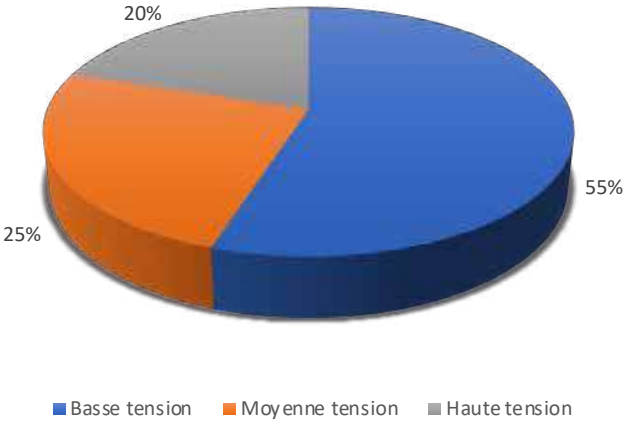
Répartition de la production 2023



7.3.2. VENTE D'ÉLECTRICITE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

EN GWh	2022	2023	23/22
Basse tension	41 041	43 187	5%
Moyenne tension	18 398	19 661	7%
Haute tension	14 568	15 551	7%
TOTAL	74 007	78 399	6%

Ventes Électricité 2023



7.3.3. CONSOMMATIONS DES CLIENTS HAUTE TENSION PAR SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE

GWh	2022	2023	23/22
Hydrocarbures	2 984	3 179	6,52%
Mat. de Constr.	1 748	1 907	9,08%
Ind. Sider.Metal	4 300	4 848	12,75%
Eau	3 175	3 239	2,00%
Chim. Caou. Mat. Plas.	588	596	1,34%
Ind.Mecan. et Elect.	82	86	4,89%
Agro-Alimen.	35	27	-22,54%
Transport	277	265	-4,25%
Bois. Papiers Poly.	-	-	-
Mines et Car	38	38	-1,18%
Indust. Text.	8	11	35,00%
Divers	1 333	1 356	1,74%
TOTAL	14 568	15 551	7%

7.3.4. NOMBRE TOTAL CLIENTS

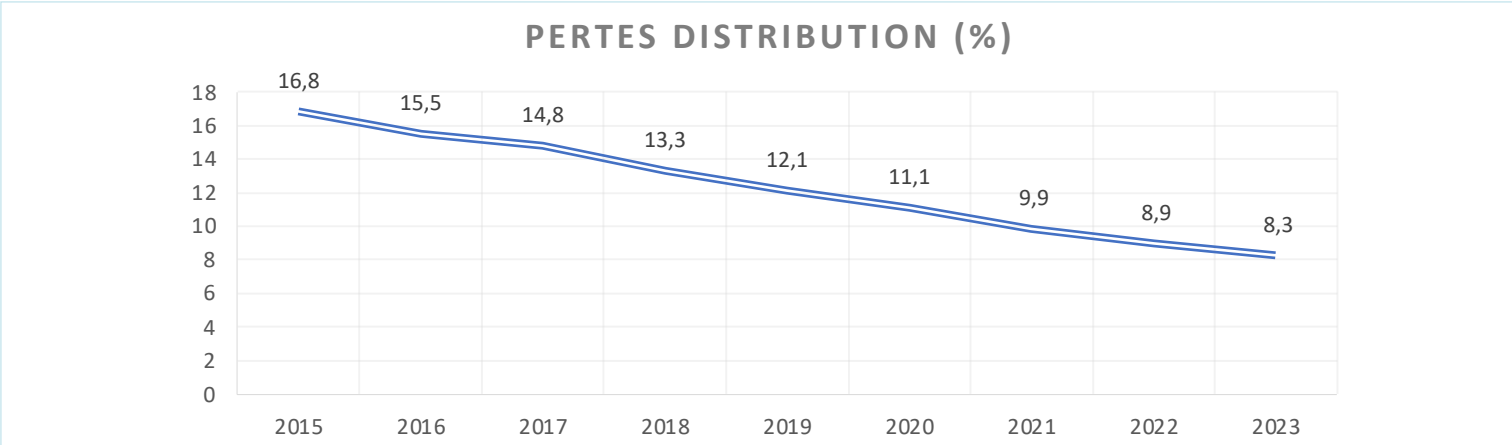
	2022	2023	23/22
Haute Tension	129	134	4%
Moyenne Tension	67 345	70 019	4%
Basse Tension	11 394 247	11 801 447	4%
TOTAL Groupe Sonelgaz	11 461 721	11 871 600	4%

7.3.5. LONGUEUR RESEAU

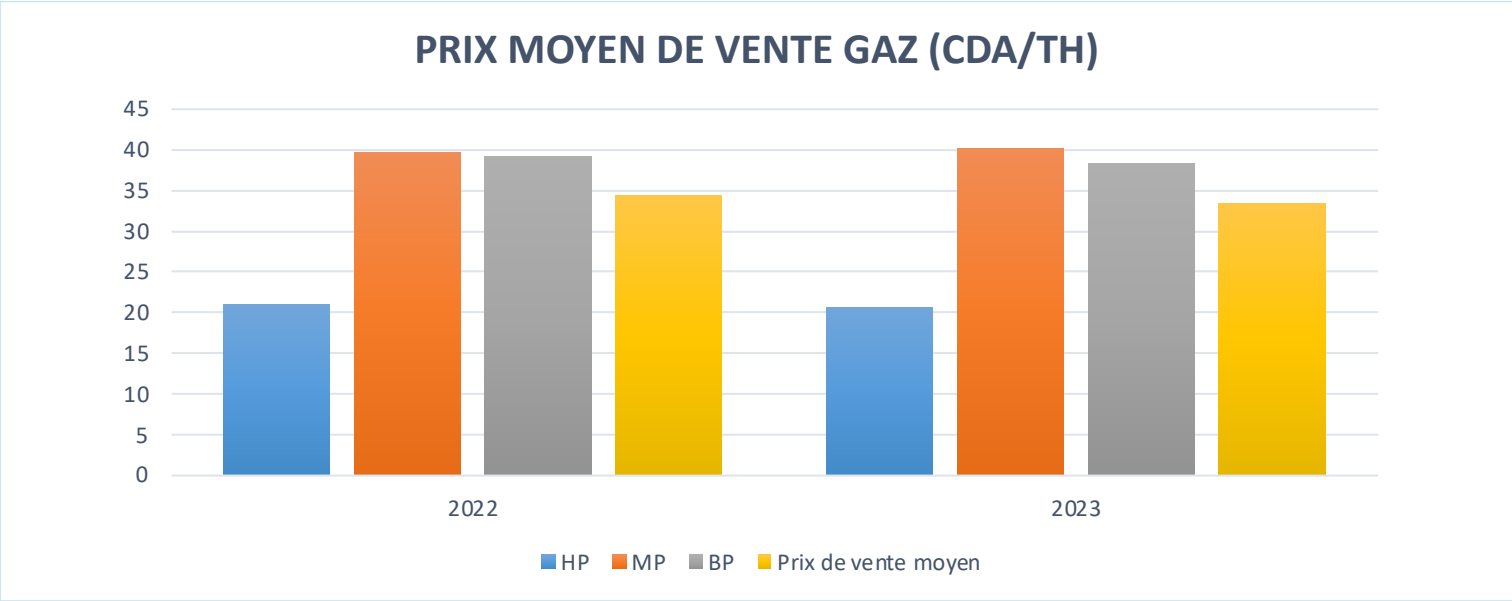
	2022	2023	23/22
Réseau Transport	33 775	34 413	2%
Réseau Distribution MT	174 391	182 127	4%
Réseau Distribution BT	208 623	214 674	3%

7.3.6. TAUX DE PERTES

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	23/22
Pertes Distribution (%)	16,8	15,5	14,8	13,3	12,1	11,1	9,9	8,9	8,3	-7,2%



7.4. ACTIVITÉ GAZ



CDA/TH	2022	2023	23/22
HP	21,1	20,7	-2,0%
MP	39,7	40,1	0,9%
BP	39,2	38,3	-2,3%
Prix de vente moyen	34,38	33,36	-3,0%

7.4.1. PRINCIPAUX PARAMETRES GAZ

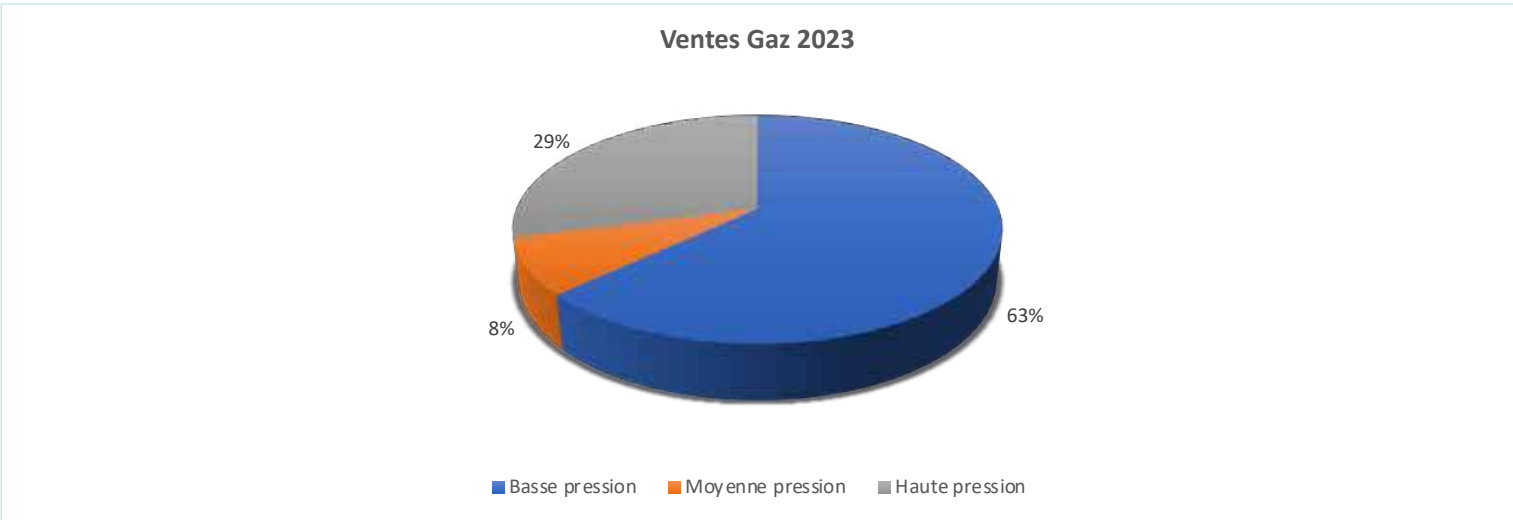
En 10 ⁶ m ³	2022	2023	23/22
Achats de gaz	41 238	42 484	3%
Ventes totales	20 834	20 342	-2%

7.4.2. ACHAT GAZ

ACHATS DE GAZ En Millions de m ³	Réalisé 2022	Réalisé 2023	T.E. (%) 23/22
Sonelgaz-Production de l'Électricité	14 843	15 652	5%
Sonelgaz-Énergies Renouvelables	282	138	-51%
SKE et autres producteurs	5 673	5 586	-2%
DP	14 888	15 231	2%
CI	5 553	5 876	6%
Sonelgaz-Distribution	20 440	21 107	3%
TOTAL GENERAL	41 238	42 484	3%

7.4.3. VENTE GAZ

En 10 ⁶ m ³	2022	2023	23/22
Basse pression	13 782	12 895	-6%
Moyenne pression	1 499	1 572	5%
Haute pression	5 553	5 876	6%
TOTAL	20 834	20 342	-2%



7.4.4. CONSOMMATIONS DES CLIENTS HAUTE PRESSION PAR SECTEUR D'ACTIVITE ECONOMIQUE

Unité : 10 ⁶ m ³	2022	2023	23/22
Hydrocarbures	8	7,66	-4,25%
Mat. de Constr	1 549	1 863,15	20,28%
Ind. Sider.Metal	1 917	2 029,35	5,86%
Eau	0	0,48	-
Chim. Caou. Mat. Plas.	11	10,62	-3,45%
Ind.Mecan. et Elect.	27	26,69	-1,15%
Agro-Alimen.	334	328,09	-1,77%
Bois. Papiers Poly.	2	1,96	-2,00%
Mines et Car	0	-	-
Transport	0	-	-
Indust. Text.	34	37,02	8,88%
Verre	20	21,08	5,40%
Divers	1 651	1 549,43	-6,15%
Total	5 553	5 876	5,81%

7.4.5. NOMBRE TOTAL CLIENTS

	2022	2023	23/22
Haute Pression	254	254	0,0%
Moyenne Pression	8 173	8 526	4,3%
Basse Pression	7 300 035	7 723 924	5,8%
TOTAL GROUPE SONELGAZ	7 308 462	7 732 704	5,8%

7.4.6. LONGUEUR RESEAU:

	2022	2023	23/22
Reseau Transport	24 193	24 281	0,4%
Reseau Distribution	150 336	160 430	6,7%
TOTAL	174 529	184 711	5,8%

7.5. EMPLOI

7.5.1. EFFECTIF DU GROUPE SONELGAZ (PERMANENTS)

Activités	2022	2023	T.E 23/22
Holding Sonelgaz	413	361	-12,6%
Production de l'Electricité et Engineering	9 792	9 468	-3,3%

Distribution, Transport Electricité et Gaz et Gestion du Système Energétique	47 041	50 705	7,8%
Industries et Services	4 603	5 869	27,5%
FOSC, SPAS et Black Eagles ESSetif	13 471	12 500	-7,2%
Total Groupe Sonelgaz	75 320	78 903	4,8%

7.5.2. EFFECTIF DU GROUPE SONELGAZ 2023 (PERMANENTS ET TEMPORAIRES)

Activités	Permanents	Temporaires	Total
Holding Sonelgaz	361	4	365
Production de l'Electricité et Engineering	9 468	156	9 624
Distribution, Transport Electricité et Gaz et Gestion du Système Energétique	50 705	33	50 738
Industries et Services	5 869	7	5 876
FOSC, SPAS et Black Eagles ESSetif	12 500	59	12 559
Total Groupe Sonelgaz	78 903	259	79 162



7.6. HSE: SÉCURITÉ

7.6.1. EVOLUTION DES PARAMÈTRES DE SÉCURITE 2023 GROUPE SONELGAZ

	2022	2023	23/22
Nombre d'accidents	605	459	-24%
Accidents mortels	9	9	0%
Taux de gravité	0,40	0,46	15%
Taux de fréquence	3,34	2,38	-29%

7.6.2. HOLDING SONELGAZ ET ACTIVITÉS PRODUCTION DE L'ELECTRICITÉ ET ENGINEERING

	Holding Sonelgaz			Activites Production de l'Electricité et Engineering		
	2022	2023	T.E 23/22	2022	2023	T.E 23/22
Nombre d'accidents	4	9	125%	176	50	-72%
Accidents mortels	0	0	-	2	1	-50%
Taux de gravité	0,07	0,24	243%	0,38	0,97	155%
Taux de fréquence	4,34	9,94	129%	4,02	2,34	-42%

7.6.3. ACTIVITÉS TRANSPORT, DISTRIBUTION ET GESTION DU SYSTÈME ENERGÉTIQUE / ACTIVITÉS INDUSTRIES ET SERVICES

	Activités Distribution, Transport Electricité et Gaz et Gestion du Système Energétique			Activités Industries et Services		
	2022	2023	T.E 23/22	2022	2023	T.E 23/22
Nombre d'accidents	270	249	-8%	109	102	-6%
Accidents mortels	7	3	-57%	0	3	-
Taux de gravité	0,55	0,22	-60%	6,32	1,77	-72%
Taux de fréquence	3,00	2,20	-27%	8,42	0,15	-98%

7.6.4. ACTIVITÉS DES SOCIÉTÉS FOSC, SPAS ET BLACK EAGLES ESSÉTIF

	FOSC, SPAS et Black Eagles ESS		
	2022	2023	T.E 23/22
Nombre d'accidents	46	49	7%
Accidents mortels	0	2	-
Taux de gravité	1,39	0,45	-68%
Taux de fréquence	1,68	0,04	-98%

7.6.5. RÉPARTITION DU NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS PAR CAUSE

Causes	2023
Electricité	1
Circulation routière	3
Chute de hauteur	1
Manipulation mécanique	1
Autres causes	3
Total Groupe Sonelgaz	9



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



8.RAPPORT FINANCIER



8. RAPPORT FINANCIER

8.1. INTRODUCTION

Les comptes consolidés du Groupe Sonelgaz, de l'exercice clos le 31 décembre 2023, sont élaborés selon les règles et les normes comptables édictées par le système comptable financier instauré par la loi 07-11 du 25 Novembre 2007 ainsi que les dispositions légales et réglementaires applicables à la consolidation des comptes selon le code de commerce.

Cet exercice, s'est caractérisé par :

- La poursuite de la mise en œuvre des mesures d'assainissement de la situation financière de Sonelgaz, décidées par les pouvoirs publics (note N°4/SG/MF -Ministère des Finances-du 10 janvier 2023), matérialisées pour l'exercice 2023 par l'octroi d'une dotation de 100 milliards de DA ;
- La fusion absorption de KAHRAGAZ et OS par STE et le changement de sa dénomination « Sonelgaz-Transport et Opérateur Système » ;
- Fusion absorption de INERKIB par CEEG et le changement de sa dénomination «Sonelgaz-Engineering » ;
- L'acquisition par la Holding Sonelgaz des actions des sociétés SKE, SHAEMS et SKH détenues par Sonatrach à hauteur de 71 Milliards de dinars ;
- L'acquisition de la totalité des actions de la société BLACK EAGLES ES Sétif par Sonelgaz ;
- Transfert de l'activité production conventionnelle de la société Sonelgaz-Énergies Renouvelables vers la société Sonelgaz-Production de l'Electricité.

Au 31 décembre 2023, le périmètre de consolidation du Groupe Sonelgaz est composé de 16 sociétés consolidées par intégration globale contre 17 sociétés en 2022 et par 6 sociétés consolidées en mise en équivalence à savoir : COMINTAL, ALGESCO, BAOSEM, NEAL, BHI ALGÉRIE et SKH.

Cette année a vu l'intégration des sociétés BLACK EAGLES ES Sétif et SHAEMS dans le périmètre de consolidation et la sortie des sociétés INERKIB, KAHRAGAZ et OS.

Chaque poste comptable de ces états financiers intègre la contribution de l'ensemble des sociétés consolidées par intégration globale, ainsi que la quote-part des sociétés en participation (mise en équivalence).

Par ailleurs, l'exercice 2023 a vu au niveau de la consolidation des comptes la finalisation des travaux suivants :

- La conciliation de la quasi-totalité des opérations inter sociétés du Groupe ;
- La consolidation fiscale au nombre de 09 sociétés détenues à plus de 90% contre 12 sociétés en 2022.

8.2. RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023

8.2.1. COMPTES DE GESTION CONSOLIDÉS

Le résultat net de l'ensemble consolidé de l'exercice 2023 enregistre une baisse de 138% par rapport à l'exercice précédent soit -48 170 millions de DA. Le déficit est passé de -34 806 millions de DA en 2022 à -82 976 millions de DA en 2023, dû à l'augmentation des charges de plus 10% contre une hausse de 2% au niveau des produits.

La part des associés minoritaires dans le résultat de l'exercice 2023 est de 1 784 millions de dinars. Elle a diminué de 84% par rapport à l'exercice précédent, suite au rachat de la totalité des actions de SKE par Sonelgaz, ainsi qu'à la baisse du résultat de GEAT.

8.2.2. PRODUITS

Le montant total des produits des activités ordinaires des sociétés du Groupe s'est élevé en 2023 à 606 622 millions de DA répartis comme suit :

Produits par nature	2023	2022	Variation	Taux
Ventes et produits annexes	499 029	494 670	4 360	1%
Variations stocks produits finis et en cours	2 680	7 462	-4 782	-64%
Production immobilisée	7 542	3 635	3 906	107%
Subvention d'exploitation	123	97	26	27%
Autres produits opérationnels	48 319	42 778	5 541	13%
Reprise sur pertes de valeur et provisions	45 394	39 930	5 463	14%
Produits financiers	3 536	3 422	114	3%
Éléments extraordinaires (produits)	-	-	-	0%
TOTAL	606 622	591 993	14 629	2%

8.2.2.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Les ventes et produits annexes des sociétés du Groupe ont atteint un montant de 499 029 millions de DA, en hausse de 1% par rapport à l'exercice 2022. Le faible taux d'évolution du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2023 est dû à une augmentation au niveau de Sonelgaz-Distribution qui a été compensé par une baisse importante du chiffre d'affaires des ex sociétés travaux suite aux opérations de fusion absorption.

En 2023, le chiffre d'affaires représente 82.26% du total des produits, suivi des autres produits opérationnels et des reprises sur provisions.

8.2.2.2. VARIATIONS DES STOCKS PRODUITS FINIS ET EN COURS

Ce poste a diminué de 64%, il passe de 7 462 millions de DA en 2022 à 2 680 millions de DA en 2023, les variations qui l'impactent le plus sont au niveau de :

- **HYENCO** : la diminution de 1 567 millions de dinars par rapport à 2022 suite au déstockage de 4 181 millions de dinars et le stockage de 6 746 millions de dinars pour les projets en cours.
- **Sonelgaz-Engineering** : l'augmentation de 1 777 millions de DA enregistrée concerne, exclusivement, l'activité travaux (EX INERKIB), suite aux travaux en cours enregistrés par les projets sur l'exercice 2023.
- **Sonelgaz-Transport Electricité et Opérateur Système** : une diminution de -2 849 millions de DA suite à la fusion absorption de KAHRAGAZ.
- **GEAT** : la baisse de 2 220 millions de DA, suite à la livraison de produits finis des contrats de production de turbines.

8.2.2.3. PRODUCTION IMMOBILISÉE

La production immobilisée en 2023 a doublé par rapport à l'exercice 2022 soit une variation de 3 906 millions de DA, 67% de la variation sont inscrits au niveau de Sonelgaz –Transport Electricité et Opérateur Système. Cette variation passe de 500 millions DA à 3 115 millions DA, suite aux programmes d'investissement importants mis en place.

8.2.2.4. AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS

Ce poste enregistre une hausse de 13%, les variations les plus significatives sont au niveau de :

- **Sonelgaz-Distribution** : une hausse de 1 872 millions DA, issue des réintégrations des subventions reçues de l'Etat et des participations des clients enregistrés en 2023.
- **Sonelgaz Holding** : une augmentation de 1 217 millions DA suite à l'acquisition de l'ESSétif « Black Eagles » détenus par le club amateur au dinar symbolique ;
- **Sonelgaz-Production de l'Electricité** : une hausse de 1 322 millions DA constituée essentiellement par des mises en jeu des cautions de garantie et d'encaissement de pénalités de retard dans le cadre de la gestion des contrats avec des prestataires étrangers.

7.2.2.5. REPRISE SUR PERTES DE VALEUR ET PROVISION :

L'augmentation de ce poste de 14 % soit 5 463 millions de DA par rapport à l'exercice 2022 est due pour la plus grande part aux comptes de :

- **Sonelgaz-Distribution** : une hausse de 7 999 millions DA, suite à l'annulation des provisions constatées avant la mise en place de la nouvelle fonctionnalité CRMS de calcul automatique des provisions clients.
- **Sonelgaz-Transport Electricité et Opérateur Système** : une hausse de 3 008 millions DA due en

- majorité par les reprises des provisions pour risque pour un montant de 3 556 MDA.
- **Sonelgaz-Transport du Gaz** : une hausse de 2 032 millions de DA suite essentiellement à la reprise de provision pour litiges pour un montant de 1 720 MDA.
- **Sonelgaz-Production de l'Electricité** : une baisse de 10 058 millions, le montant des reprises sur pertes de valeur et provisions est de 338 millions DA au titre de l'exercice 2023, contrairement à 2022 qui a enregistré un montant de 9 379 millions DA suite à la reprise opérée sur la provision liée au litige concernant la réalisation d'une centrale turbines à gaz à Hassi R'Mel.

8.2.2.6. PRODUITS FINANCIERS

La hausse de 3%, soit 113 millions de DA, de ce poste par rapport à 2022 est la conséquence des variations inscrites au niveau des sociétés suivantes :

- **Sonelgaz Holding** : l'augmentation de 435 millions de DA est due à la conjugaison entre l'augmentation des ventes à la STEG et le taux de change de la banque d'Algérie qui est passé de 145,79 DA en 2022 à 148,60 DA pour 1 euro en 2023 :
 1. Réajustements des factures d'exportation d'énergie vers la STEG pour la période allant d'Octobre 2022 à Novembre 2023 non encaissées au 31/12/2023 pour un total de 517,18 millions de DA ;
 2. L'actualisation des soldes des comptes au 31/12/2023 pour un montant de 557,58 millions de DA .
- **GEAT** : gain de change de 194 millions de DA, dû à l'actualisation des avances et les comptes devise au taux de change du 31/12/2023.

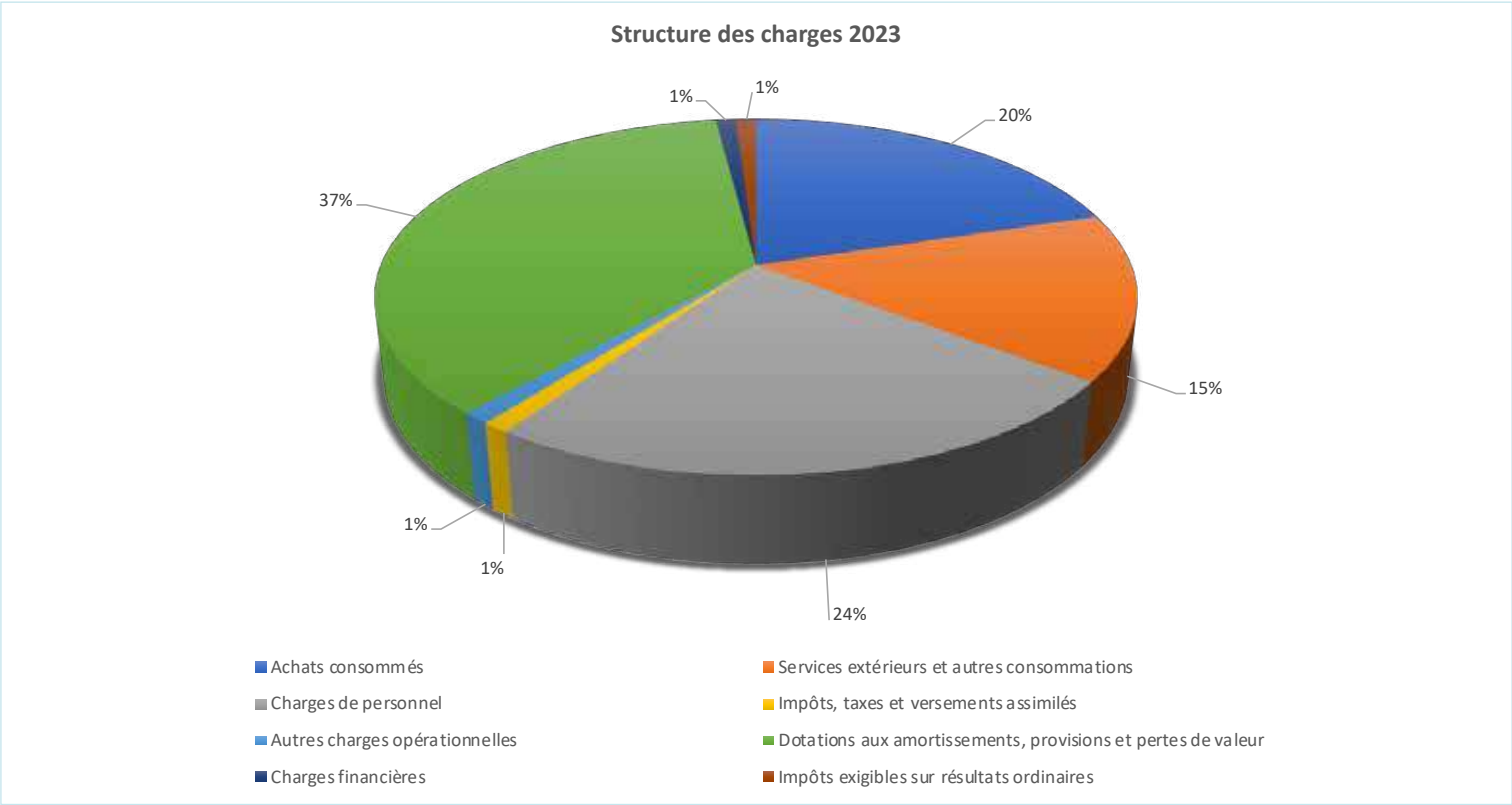
Contre une variation négative au niveau de :

- **SAIEG** : une baisse de 162 millions de DA suite à la diminution des dividendes reçus de SENSUS en 2023 ;
- **SKE** : une baisse de 153 millions de DA induite par la fin du contrat OetM avec SNC-Lavalin en février 2023, remplacé par Sonelgaz-Production de l'Electricité et donc la diminution des factures en devises ;
- **Sonelgaz-Production de l'Electricité** : une baisse de 105 millions de DA, du fait de la baisse des paiements par CREDOCS pour 2023 ;
- **HYENCO** : une baisse de 101 millions de DA, due à l'actualisation des créances et dettes en devises au 31/12/2023.

8.2.3. CHARGES

Les charges générées par les activités ordinaires des sociétés du Groupe durant l'exercice 2023 s'élèvent à 692 695 millions de DA, soit une augmentation de 10% par rapport à l'exercice 2022 :

Charge par nature	2023	2022	Variation	Taux de variation
Achats consommés	136 943	126 373	10 571	8%
Services extérieurs et autres consommations	106 280	99 330	6 950	7%
Charges de personnel	168 389	146 087	22 302	15%
Impôts, taxes et versements assimilés	9 610	9 113	497	5%
Autres charges opérationnelles	8 081	5 561	2 520	45%
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	249 806	226 472	23 334	10%
Charges financières	10 237	9 450	787	8%
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	4 426	9 567	-5 140	-54%
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	-1 078	-4 380	3 302	-75%
Eléments extraordinaires (charges)	0	0	0	0 %
TOTAL	692 695	627 573	65 122	10%



Les postes des charges les plus importants sont ceux des dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur et représentent 36% du total, suivi des charges du personnel de l'ordre de 24% et les achats consommés de 20%.

8.2.3.1. ACHATS CONSOMMÉS

Les achats consommés ont augmenté de 8% par rapport à l'exercice 2022. Soit 10 571 millions de DA. Ceci est en conséquence du regain d'activité inscrit principalement au niveau des sociétés ci-dessous :

- **Sonelgaz-Distribution** : une augmentation de 8 271 millions de DA suite au réajustement du prix d'achat de l'électricité de SKH, Kahrama, Hassi berkine et SPP1 ;
- **Sonelgaz-Production de l'Electricité** : une augmentation de 5 391 millions de DA, soit une évolution de 30% par rapport à l'exercice précédent due au transfert des centrales conventionnelles de Sonelgaz-Energies Renouvelables sur le 2ème semestre de l'exercice 2023 et à l'augmentation de la production de l'électricité.

Par ailleurs, on note :

- **Sonelgaz-Energies Renouvelables** : une diminution de 2 776 millions de DA, suite au transfert des centrales conventionnelles vers Sonelgaz-Production de l'Electricité sur le 2ème semestre de l'exercice 2023.

8.2.3.2. SERVICES EXTÉRIEURS ET AUTRES CONSOMMATIONS

La hausse de ce poste de 7% par rapport à 2022 soit 6 950 millions de DA, s'explique par :

Variation positive :

- **Sonelgaz-Engineering** : l'augmentation de 3 204 millions de DA, cette variation se situe au niveau de la rubrique sous-traitance générale suite à l'extinction de l'activité travaux de l'ex INERKIB absorbée par Sonelgaz-Engineering
- **Sonelgaz-Distribution** : l'augmentation de 2 392 millions de DA est due aux primes d'assurance et aux frais de maintenance ;
- **HYENCO** : une hausse de 2 392 millions de DA suite à l'augmentation des importations et prestations de services et fourniture d'équipements, du sous-traitant étranger (centrale OUMACHE) ;
- **GEAT** : l'augmentation de 1 978 millions de dinars par rapport à 2022, concerne la sous-traitance externe dans le cadre de l'exécution des contrats de maintenance des centrales électriques.

Ces variations positives sont compensées à la baisse par la variation négative de -6 409 millions de DA au niveau de SKE, suite à l'achèvement du contrat de maintenance avec SNC-Lavalin en février 2023 et son remplacement par Sonelgaz-Production de l'Electricité.

8.2.3.3. FRAIS DU PERSONNEL

Les frais du personnel en 2023 affichent une augmentation de 15% par rapport à 2022, soit 22 304 millions de DA, cela est dû à l'effet conjugué de :

- L'augmentation des salaires de 12% durant l'année 2023 et ce, conformément à l'Accord N°29/2023 du 29/01/2023 ;

- Les avancements et les promotions octroyés aux travailleurs du Groupe Sonelgaz et ce conformément à la note N°2129/PDG/2022, 1351/DCH/2022 du 26/10/2022 ;
- La prime d'encouragement supérieure à ce qui a été provisionné.

8.2.3.4. AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

Ce poste a augmenté de +45% soit 2 520 millions de DA, principalement au niveau des sociétés citées ci-dessous :

- **Sonelgaz Holding** : 25% de la variation consolidée se situe chez la Holding, l'augmentation se justifie par les dépenses liées au sponsoring du club BLACK EAGLES ESSetif pour un montant de 690 millions de DA;
- **Sonelgaz-Distribution** : 58% de la variation consolidée se situe chez cette société où elle s'explique par les moins-values sur sortie d'actif et divers frais de gestion.

8.2.3.5. CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières ont augmenté de 8% en 2023, soit 787 millions de DA, 90% de la variation se situe au niveau de Sonelgaz Holding et s'explique par le différentiel entre la valeur réelle des titres de SKE et SKH et leurs valeurs nominales d'une part.

D'autre part, cette augmentation est compensée par une baisse au niveau de Sonelgaz-Transport Electricité et Opérateur Système et Sonelgaz-Production de l'Electricité des frais financiers induits par une baisse des paiements devises par CREDOCS.

8.2.3.6. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET PERTES DE VALEUR

Ce poste a augmenté en 2023 de 10% soit 23 334 millions de DA, concerne principalement :

- **Sonelgaz-Distribution** : une variation de 17 325 millions issue des provisions sur clients suite à l'automatisation du calcul au niveau du système gestion de la clientèle CRMS.
- **Sonelgaz-Transport du Gaz** : une évolution de 2 118 millions d'amortissement suite au transfert des nouveaux ouvrages aux immobilisations.
- **Sonelgaz –Transport Electricité et Opérateur Système** : une évolution de 2 013 millions de DA d'amortissement suite au transfert d'ouvrages en immobilisation.

7.2.4. RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

8.2.4.1. EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION

L'excédent brut d'exploitation a baissé de 29% par rapport à 2022 passant de 125 Milliards de DA en 2022 à 88 Milliards de DA en 2023.

8.2.4.2. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Ce poste enregistre une évolution passant de -24 Milliards de DA en 2022 à -76 Milliards de DA en 2023 soit un taux d'évolution de 212%.

8.2.4.3. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier enregistre une évolution passant de 6 Milliards de DA en 2022 à presque 7 Milliards de DA en 2023.

8.2.4.4. RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Le résultat net part du Groupe de l'exercice 2023 est déficitaire de 84 760 millions de DA. Ce déficit est constitué des éléments suivants :

Résultat de l'exercice	- 86 073 millions de DA
(Dont Part des minoritaires)	+ 1 784 millions de DA
Résultats nets des sociétés mises en équivalence	+ 3 097 millions de DA

Les parts minoritaires sont celles de General Electric chez GEAT et Hyundai chez HYENCO.

La variation à la baisse importante de la part des minoritaires est due à l'acquisition de toutes les parts de SKE par Sonelgaz.

Le tableau ci-dessous, donne le détail des parts pour chacune des sociétés :

Répartition du Résultat en dinars	Exercice	Part Sonelgaz 2023	Part des minoritaires 2023	% Sonelgaz
SKE	2022	9 161 415 815,72	8 802 147 463,50	51%
	2023	Intégration globale		100%
GEAT	2022	2 465 898 189,69	2 369 183 678,51	51%
	2023	1 591 051 127,68	1 528 648 822,22	51%
HYENCO	2022	248 137 641,34	238 403 404,90	51%
	2023	265 484 716,01	255 069 968,03	51%
TOTAL		1 856 535 843,69	1 783 718 790,25	51,00%

Par ailleurs, il ressort que la part de Sonelgaz dans le résultat des sociétés mise en équivalence a augmenté de 300% par rapport à 2022 suite à l'intégration de la société SKH induite par l'acquisition des actions détenues par SONATRACH dans le capital de SKH, ce qui a fait passer la part de Sonelgaz dans cette société de 10% à 49%.

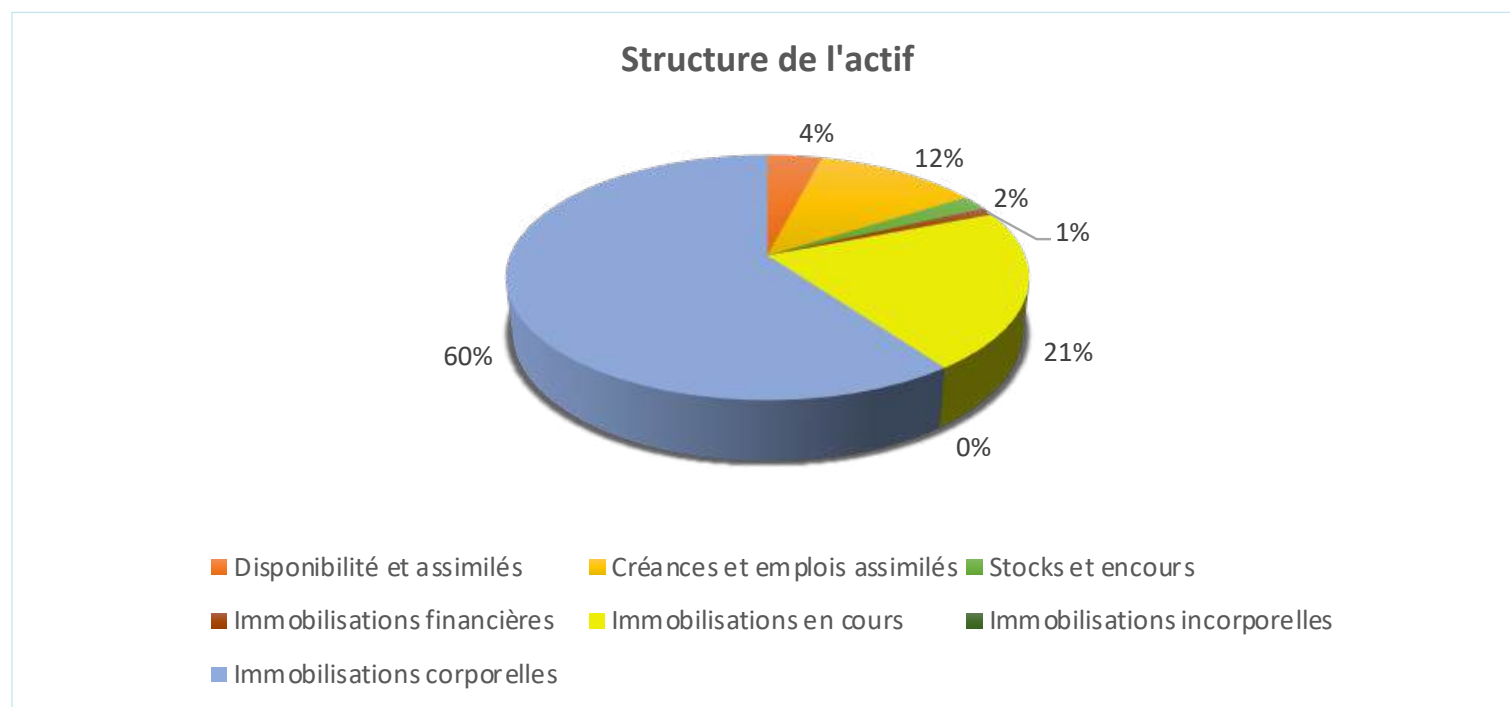
8.3. BILAN CONSOLIDÉ 2023

La masse bilancielle nette (Actif/Passif), consolidée du Groupe Sonelgaz s'élève à 4 851 milliards de DA en 2023 contre 4 732 milliards de DA en 2022 ; soit une augmentation de 3%.

L'analyse de la composante et de l'évolution de cette masse bilancielle est détaillée ci-après :

8.3.1. COMPTES DE L'ACTIF

Le graphique qui suit illustre la structure du bilan consolidé. Les biens immobilisés de toute nature confondue représentent 82% soit 3 981 milliards de DA.



8.3.1.1. L'ÉCART D'ACQUISITION :

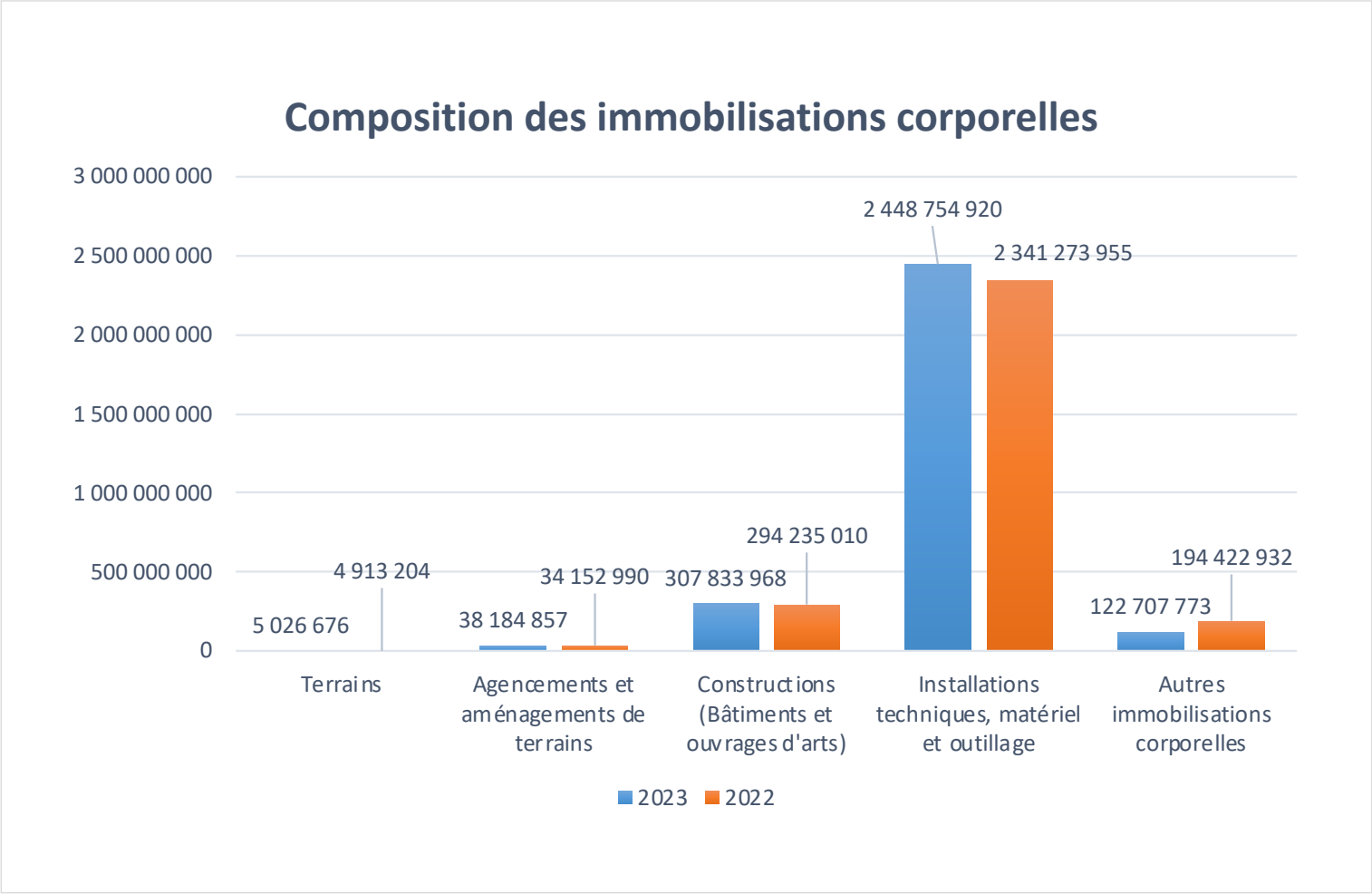
Aucune variation n'est enregistrée cet exercice, ce montant représente la différence entre l'actif net de SDA et sa valeur d'acquisition, soit 3 731 millions de DA issue de la fusion-absorption par Sonelgaz-Distribution.

8.3.1.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles ont connu une évolution importante de 73%, passant de 1 104 millions de DA en 2022 à 1 913 millions de DA en 2023, enregistré principalement au niveau de Black Eagles « ESSétif » pour un montant de 1 200 millions de DA (valorisation de la marque de l'ESS).

8.3.1.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles constituent la composante la plus importante de l'actif, soit 60,24% passant de 2 868 milliards de DA en 2022 à 2 923 milliards de DA en 2023.



A noter que les actifs de la production, du transport et de la distribution d'énergie représentent 85% de la valeur nette des immobilisations corporelles.

8.3.1.4. IMMOBILISATIONS EN COURS

Les immobilisations en cours représentent 21% de l'actif consolidé, elles ont augmenté de 5% cet exercice passant de 967 milliards de DA en 2022 à 1 018 milliards de DA en 2023, les variations sont notées au niveau de :

- **Sonelgaz-Distribution** : la hausse de 70 945 millions de DA avec une évolution de 40% due essentiellement aux montants des budgets d'investissements importants réalisés ces trois dernières années ;
- **Sonelgaz-Transport du Gaz** : la baisse de 19 582 millions de DA, suite au transfert des immobilisations en 2023, qui représente 1 114 AP clôturées.

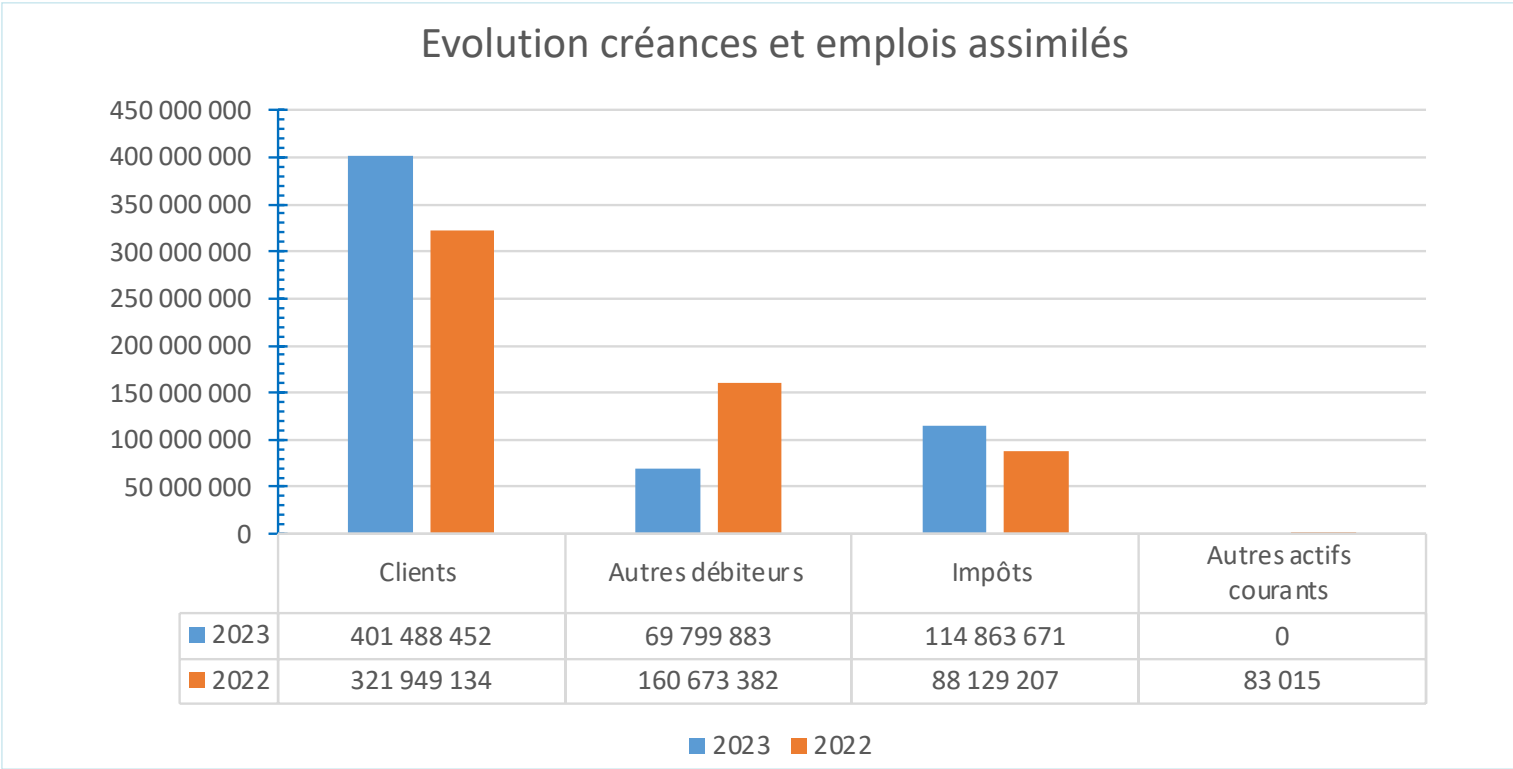
8.3.1.5. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières ont augmenté de 51% passant de 24,87 milliards de DA en 2022 à 37,64 milliards de DA en 2023 soit une variation de 12,76 milliards de DA qui est inscrite au niveau des rubriques titres mise en équivalence et titres de participations et créances rattachées ; suite au rachat de Sonelgaz des actions détenues par Sonatrach et AEC dans SKH « résolution AGO N° 25/2023 du 25/05/2023 » et son intégration dans le périmètre de consolidation.

Ce rachat a également induit la baisse du poste « Titres participations et créances rattachées ».

8.3.1.6. CRÉANCES ET EMPLOIS ASSIMILÉS

Les créances et emplois assimilés ont augmenté de 3% passant de 570 834 millions de DA en 2022 à 586 152 millions de DA en 2023 soit une variation de 15 317 millions de DA.



Le solde consolidé des créances et emplois assimilés se compose à 86% des créances clients de la distribution, il est détaillé comme suit :

Les autres débiteurs enregistrent une importante baisse de 90 873 millions de DA suite :

- Encaissement de la créance vis-à-vis de l'Etat constatée en 2022 et cela pour un montant de 100 000 millions de DA (la dotation en fonds octroyée au titre des pertes enregistrées par la filiale Sonelgaz-Distribution conformément à la décision du ministère des finances N°004 SG/MF du 10/01/2023).
- Diminution de la rubrique opérations particulières avec l'Etat de 46 % suite au remboursement des arriérés de paiement par le Trésor du soutien (énergie) Sud.

Les impôts enregistrent 114 863 millions de DA en 2023 contre 88 129 millions de DA en 2022 soit une augmentation de 30%, les variations les plus importantes sont enregistrées au niveau de :

- **Sonelgaz Holding** : l'évolution à la hausse de 46% soit un montant de 17 600 millions de DA est due essentiellement à l'augmentation du précompte TVA qui passe de 36 755 millions de DA sur l'exercice 2022 à 54 352 millions de DA sur l'exercice 2023.
- **Sonelgaz-Distribution** : l'évolution de 39% de cette rubrique est issue de l'augmentation du poste TVA collectée et la constatation de TVA à régulariser sur les factures à recevoir.
- **Sonelgaz-Production de l'Electricité** : une diminution de 0,8 milliard de DA qui représente les montants des récupérations comptables de la TVA.

7.2.1.7. DISPONIBILITÉS ET ASSIMILÉS

La diminution de la trésorerie de 6%, soit 11 879 millions de DA, est due aux efforts continus d'investissement pour répondre aux besoins nationaux en produits énergétiques (électricité et gaz naturel).

(En KDA)

Disponibilités et assimilés	2023	2022	Variation	Taux
Placements et autres actifs financiers courants	211 044	211 044	-	0%
Trésorerie	175 839 997	187 718 592	-11 878 595	-6%
TOTAL	176 051 041	187 929 636	-11 878 595	-6%

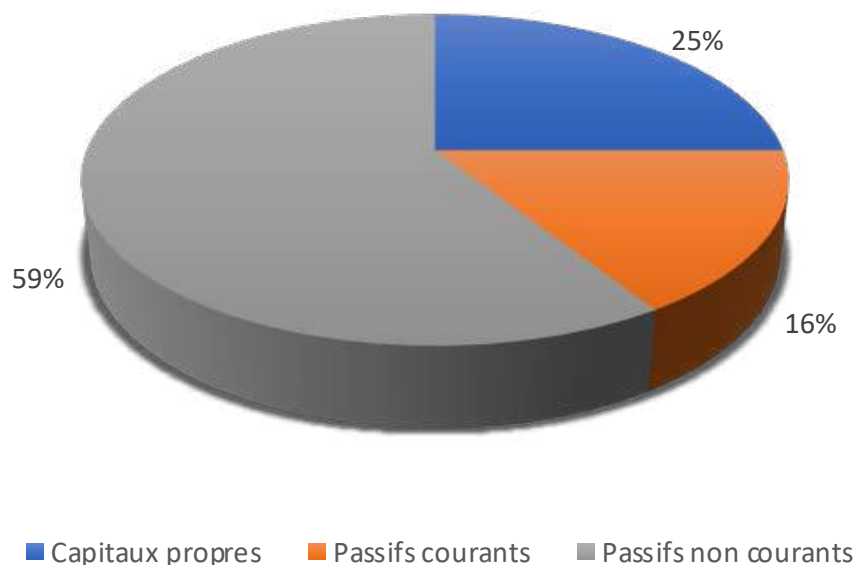
8.3.2. COMPTES DU PASSIF

Le total du passif en 2023 enregistre une augmentation de 3% soit 119 501 millions de DA par rapport à l'exercice 2022.

Le passif non courant représente 59 % du total général, du bilan passif, cela met en lumière le fait que les sociétés du Groupe recourent à l'endettement pour financer leurs investissements.

Le graphe ci-dessous met en évidence l'importance du passif non courant par rapport aux capitaux propres et au passif courant :

Structure du passif



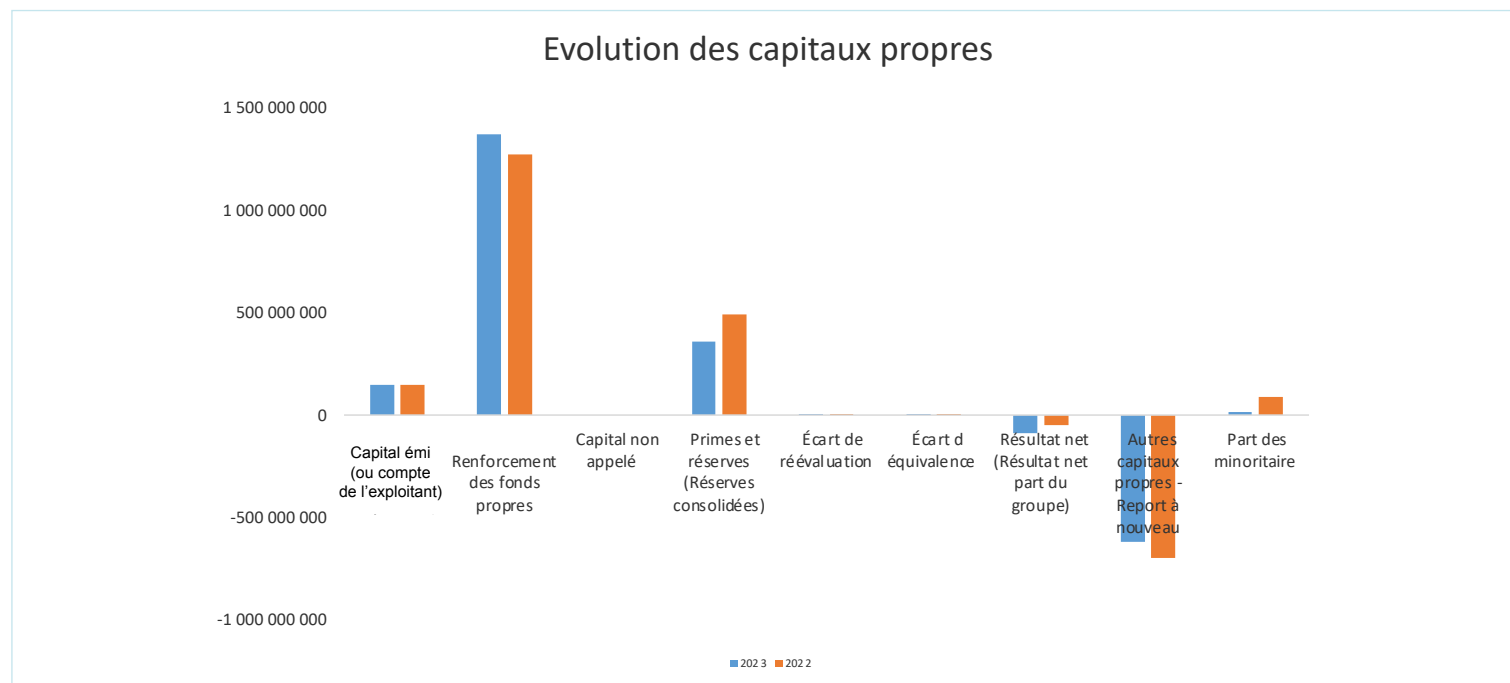
8.3.2.1. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres composent 25% du passif consolidé, représentent les ressources financières propres de l'entreprise hors endettement. Ils affichent une baisse de 5% par rapport à 2022.

Capitaux propres en KDA	2023	2022	Variation	Taux
Capital émis (ou compte de l'exploitant)	150 000 000	150 000 000	-	0%
Renforcement des fonds propres	1 371 571 321	1 271 153 430	100 417 892	8%
Capital non appelé	-	-	-	0%
Primes et réserves (Réserves consolidées)	361 820 169	491 030 174	-129 210 004	-26%
Écart de réévaluation	573 010	869 085	-296 076	-34%
Écart d'équivalence	4 648 441	1 277 129	3 371 311	264%
Résultat net (Résultat net part du Groupe)	-84 760 101	-46 215 967	-38 544 134	83%
Autres capitaux propres - Report à nouveau	-620 608 549	-697 491 259	76 882 710	11%
Part des minoritaires	13 272 339	88 779 939	-75 507 600	-85%
TOTAL	1 196 516 630	1 259 402 532	-62 885 901	-5%

8.3.2.1.1. COMPOSITION DES CAPITAUX PROPRES

La figure ci-dessous, fait ressortir la composition et l'évolution des capitaux propres :



1. « Renforcement des fonds propres » :

Ce poste représente 8 % du total des capitaux propres consolidés pour 1 371 571 millions de DA, il affiche une augmentation de 8% par rapport à l'exercice 2022 soit 100 417 millions de DA, qui s'explique comme suit :

- **Sonelgaz-Distribution** : 100 000 millions de DA correspondant au complément de la dotation de l'état en fonds frais octroyée au titre des pertes enregistrées par la filiale en application des décisions N°004/SG/MF du 10/01/2023 et N°287 DAF/DGTGCOFE/MF du 15/10/2023 ;
- **Sonelgaz-Services** a enregistré une évolution de 416 millions de DA suite aux régularisations dans le cadre de la levée de la réserve du CAC sur les réévaluations réglementées antérieures à l'application du SCF avec un montant de 291 millions de DA, ainsi que le bénéfice au taux réduit d'un montant de 125 millions de DA en application de la résolution N°03 AGO N°01/2023 de Sonelgaz-Services.

2. « Primes et réserves » :

Les réserves affichent une variation significative à la baisse de 26% soit -129 210 millions de DA par rapport à l'exercice précédent, passant de 491 030 millions de DA en 2022 à 361 820 millions de DA. Composées essentiellement de :

- Retraitements de consolidation comptable relatifs aux pertes de valeurs sur les titres de participation qui ont connu une diminution de 118 721 millions de DA suite à la constatation en 2022 d'une reprise importante sur les pertes de valeurs des titres de la Distribution (mesures d'assainissements) ;
- Neutralisation de la marge bénéficiaire sur immobilisations internes des exercices antérieurs (depuis 2013) par la consolidation comptable pour un montant de 55 198 millions de DA afin de lever la réserve des Commissaires aux Comptes (inscrite en report à nouveau en 2022) ;
- Augmentation du solde des dividendes à neutraliser sur 2023 soit 17 636 millions de DA, contre 7 845 millions de DA en 2022 ;
- Affectation des résultats et reports à nouveau de l'exercice 2022 aux réserves conformément aux décisions des différentes Assemblées Générales Ordinaires ;
- Enregistrement en primes et réserves d'un montant de 43 295 MDA par Sonelgaz Holding (résolution de l'AGO N° 03 du 25 Mai 2023).

3.« Écart de réévaluation » :

Cette rubrique enregistre une diminution de l'ordre de -296 Millions de DA soit 34 % par rapport à l'exercice précédent et concerne essentiellement Sonelgaz-Services par l'affectation du solde de cette rubrique en «Renforcement des fonds propres» dans le cadre de la levée des réserves des Commissaires aux Comptes.

4.« Écart d'équivalence » :

Ce poste enregistre la quote-part du Groupe dans les sociétés en participation détenues entre 20% et 50%, il a connu une augmentation significative de 3 371 millions de DA par rapport à l'exercice précédent :

- 2 676 millions de DA relatifs à la réintégration de la société SKH ;
- 661 millions de DA suite à l'augmentation des fonds propres de la société ALGESCO.

5. « Autres capitaux propres et report à nouveau » :

Ce poste affiche une augmentation de 76 882 MDA soit 11%, passant de -697 491 millions de DA en 2022 à -620 608 millions de DA en 2023, le détail de cette variation concerne pour l'essentiel :

- **Sonelgaz Holding** : affectation d'une partie du résultat bénéficiaire de l'exercice 2022 en report à nouveau pour un montant de 109 357 millions de DA en application de la résolution de l'AGO N° 03 du 25 Mai 2023 ;
- **Sonelgaz-Transport Electricité et Opérateur Système** : constatation des omissions et des corrections d'erreurs en matière de charges et produits pour un montant de 19 833 millions de DA ;
- **Sonelgaz-Energies Renouvelables** : augmentation de 2 127 millions de DA suite aux réajustements liés aux exercices antérieurs ;
- **Sonelgaz-Production de l'Electricité** : augmentation de 1 230 millions de DA expliquée par la différence entre le solde du report à nouveau de l'exercice 2022 qui s'élève à 3 038 millions de DA qui est affecté en réserve, et le solde de cet exercice qui enregistre 1 808 millions de DA et qui représente les charges et les produits des exercices antérieurs ;

- **Sonelgaz-Distribution** : diminution de -97 491 millions de DA suite à l'opération de renforcement des fonds propres en application de la note N°237/DFC et N°81 DEIF/2023 du 12/02/2023 d'une part et par l'affectation des charges des exercices antérieurs d'autre part ;
- **SKE** : diminution de -7 512 millions de DA suite à l'affectation de la quote-part du Groupe Sonelgaz en dividendes ;
- **SPAS** : baisse de -2 712 millions de DA due aux réajustements de la provision d'un salaire de référence de la prime de performance de la SPAS en corrections d'erreurs.

Entre autres, la régularisation du traitement de la marge bénéficiaire sur immobilisations internes des exercices antérieurs par la consolidation comptable pour un montant de 49 189 millions inscrits cet exercice en primes et réserves.

6. « Parts des minoritaires » :

Les minoritaires sont les autres associés dans les sociétés ou le Groupe détient la majorité des capitaux, les textes de lois font obligation de faire apparaître ces parts au niveau du bilan consolidé.

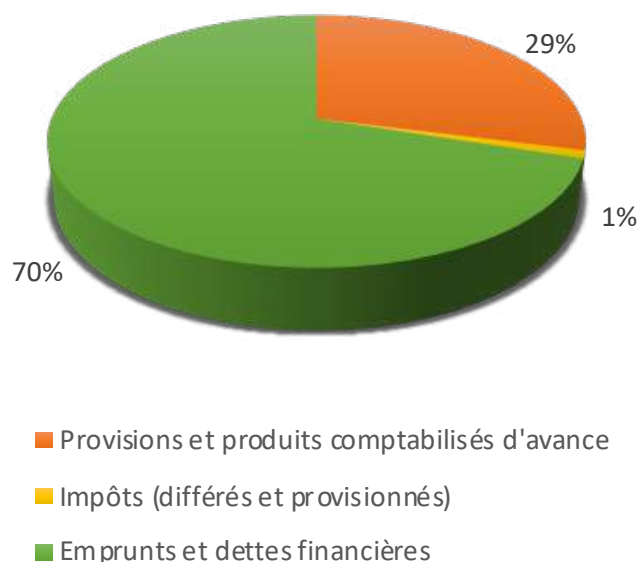
La quote-part des minoritaires a diminué de 75 508 millions de DA en 2023 soit -85 % par rapport à l'exercice 2022, suite au rachat des 49% des titres détenus par Sonatrach Spa, au profit de SKE par le Groupe Sonelgaz, ainsi que l'augmentation de la quote-part des minoritaires de GEAT avec 1 573 millions de DA suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2022 et le report à nouveau en primes et réserves.

8.3.3. PASSIF NON COURANT

Le passif non courant, est défini par le SCF comme tout engagement qui ne sera pas réglé dans le cadre d'un cycle d'exploitation normal et sous une échéance de douze mois, c'est donc l'endettement à long terme qui y figure. En 2023, il a enregistré une augmentation de 04%.

Passifs non courants	2023	2022	Variation	Taux
Emprunts et dettes financières	2 015 368 311	1 966 563 632	48 804 679	2%
Impôts (différés et provisionnés)	14 304 011	15 122 564	-818 553	-5%
Autres dettes non courantes	476 054	528 504	-52 450	-10%
Provisions et produits comptabilisés d'avance	834 709 980	771 177 876	63 532 104	8%
TOTAL	2 864 858 356	2 753 392 576	111 465 780	4%

Structure du passif non courant



7. « Emprunts et dettes financières » :

Ce poste enregistre une hausse de 2% soit 48 804 millions de DA est enregistrée principalement au niveau de la Holding Sonelgaz et SKE

- **Sonelgaz Holding :**

1. Les mobilisations financières pour un montant de 75 760 millions de DA (BNA : 58 361 MDA et FNI : 17 399 MDA) ;
2. Effacement de l'endettement bancaire vis-à-vis de la BNA décidé par les pouvoirs publics en contrepartie de la prise en charge des dettes Sonelgaz des organismes publics de l'eau pour un montant de 9 217 millions de DA ;
3. **SKE** : Remboursement de la dette bancaire contractée dans le cadre des contrats EPC des centrales de Terga et de Koudiet Eddraouche avec les banques BNA et CPA pour un montant de 17 549 millions de DA .

8. « Impôts (différés et provisionnés) » :

Ce poste affiche une diminution de -818 millions de DA soit -5% enregistrée au niveau des filiales : Sonelgaz-Transport du Gaz, Sonelgaz-Transport Electricité et Opérateur Système, Sonelgaz-Production de l'Electricité avec respectivement -450 MDA, -373 MDA, -105 MDA et une augmentation au niveau de Sonelgaz-Services avec 137 MDA. Ces fluctuations sont causées essentiellement par le changement du taux d'actualisation des provisions des droits acquis aux personnels.

9. « Autres dettes non courantes » :

Ce poste est passé de 528 503 millions de DA en 2022 à 476 053 millions de DA en 2023, soit une baisse de 52 450 MDA, enregistrée principalement au niveau de la Holding Sonelgaz due à la libération de la dernière souscription non libérée relative au titre de participation de la société Vijai Algerie.

10. « Provisions et produits comptabilisés d'avance » :

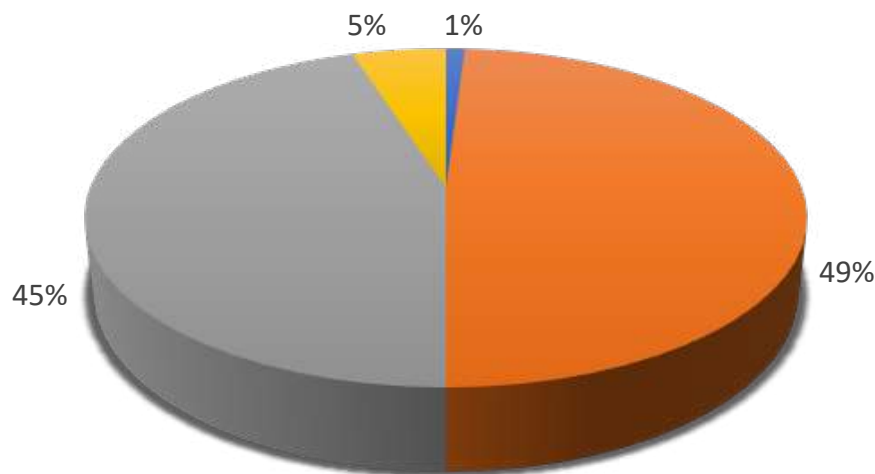
Ce poste enregistre les subventions d'investissements reçues et les provisions pour charges à long terme ; il a connu une hausse de 8%, passant de 771 177 millions de DA en 2022 à 834 709 millions de DA en 2023, et concerne en particulier Sonelgaz-Distribution suite à :

- Augmentation respective des rubriques « subvention d'investissement » de 15% et provisions pour litiges de 69 % ;
- Augmentation des rubriques « provision prime départ à la retraite » de 2% et « Indemnités médailles et mérite » de 5% suite à l'application du taux d'actualisation de 6,5% au lieu de 4,82% .

8.3.4. PASSIF COURANT

Il s'agit des dettes à moins d'un an, elles ont augmenté de 10% et représentent 16% du passif.

Structure du passif courant



■ Trésorerie passif ■ Autres dettes ■ Fournisseurs et comptes rattachés ■ Impôts

11. « Fournisseurs et comptes rattachés » :

Ce poste a augmenté de 2%, soit 6 595 millions de DA, passant de 347 689 millions de DA à 354 285 millions de DA en 2023, les variations les plus importantes à la hausse concernent principalement :

- **Sonelgaz-Distribution** : les dettes fournisseurs de la SD représentent 39% du montant consolidé. Elles ont connu une augmentation significative en 2023 avec un taux de 48% soit 45 478 millions de DA suite aux raccordements des nouveaux clients d'électricité et le programme d'investissement.
- **HYENCO** : la hausse de 4 456 millions de DA relative aux prestations de services étrangers et leurs retenues de garantie, par la réception d'expédition successive d'équipements destinés à la centrale OUMACHE 3 et les engagements enregistrés durant la période 2023.

Par conséquent, la baisse est expliquée par :

- **Sonelgaz-Production de l'Electricité** : une diminution de l'ordre de 16 414 millions de DA due principalement aux paiements et régularisations des fournisseurs et des stocks du marché national hors Groupe, ainsi que la libération des retenues de garantie.
- **GEAT** : une baisse de 15 285 millions de DA suite à l'effet conjoint du paiement des factures antérieures principalement GEGS et GEPE ainsi que le paiement du 3ème Rotor avec une remise en compensation à la perte de change et le remboursement des frais du contrat de fourniture d'Oumache 3.
- **Sonelgaz-Transport Electricité et Opérateur Système** : une baisse de 10 227 millions de DA, par rapport à l'exercice précédent, due essentiellement à la prise en charge des factures de l'Ex-KAHRAGAZ.

12. « Impôts » :

Ce poste a connu une diminution de 4 630 millions de DA ce qui représente un taux de 10%, passant de 44 813 millions de DA en 2022 à 40 183 millions de DA cet exercice, les variations enregistrées concernent les filiales suivantes :

- **GEAT** : une diminution de 6 840 millions de DA, expliquée par le paiement de l'IBS de l'exercice 2022
- **Sonelgaz-Production de l'Electricité** : une augmentation de 1 302 millions de DA, constitué essentiellement de la taxe de formation professionnelle et la TVA à récupérer.

13. « Autres dettes » :

Ce poste a connu une augmentation significative par rapport à l'exercice 2022 avec un taux de 20% qui représente 63 602 millions de DA. Cette variation est enregistrée principalement au niveau de Sonelgaz-Distribution avec une augmentation de 48 633 millions de DA, elle concerne les avances et acomptes reçus des clients hors Groupe.

14. « Trésorerie passif » :

La trésorerie passive, a connu une évolution significative par rapport à l'exercice 2022 de 5 354 millions de DA et concerne ;

- **GEAT** : une variation enregistrée de 3 423 millions de DA suite à l'utilisation du découvert bancaire à court terme.
- **SPAS** : une variation enregistrée de 1 230 millions de DA concerne un découvert suite à la signature d'une convention d'une ligne de crédit dédiée à l'exploitation.

Évolution du passif courant (En KDA)

Passifs courants	2023	2022	Variation	Taux
Fournisseurs et comptes rattachés	354 285 439	347 689 813	6 595 626	2%
Impôts	40 183 165	44 813 502	-4 630 337	-10%
Autres dettes	388 439 922	324 837 829	63 602 092	20%
Trésorerie passif	7 443 222	2 088 801	5 354 421	256%
Compte transitoire**	0	0	0	0
TOTAL	790 351 748	719 429 945	70 921 803	10%

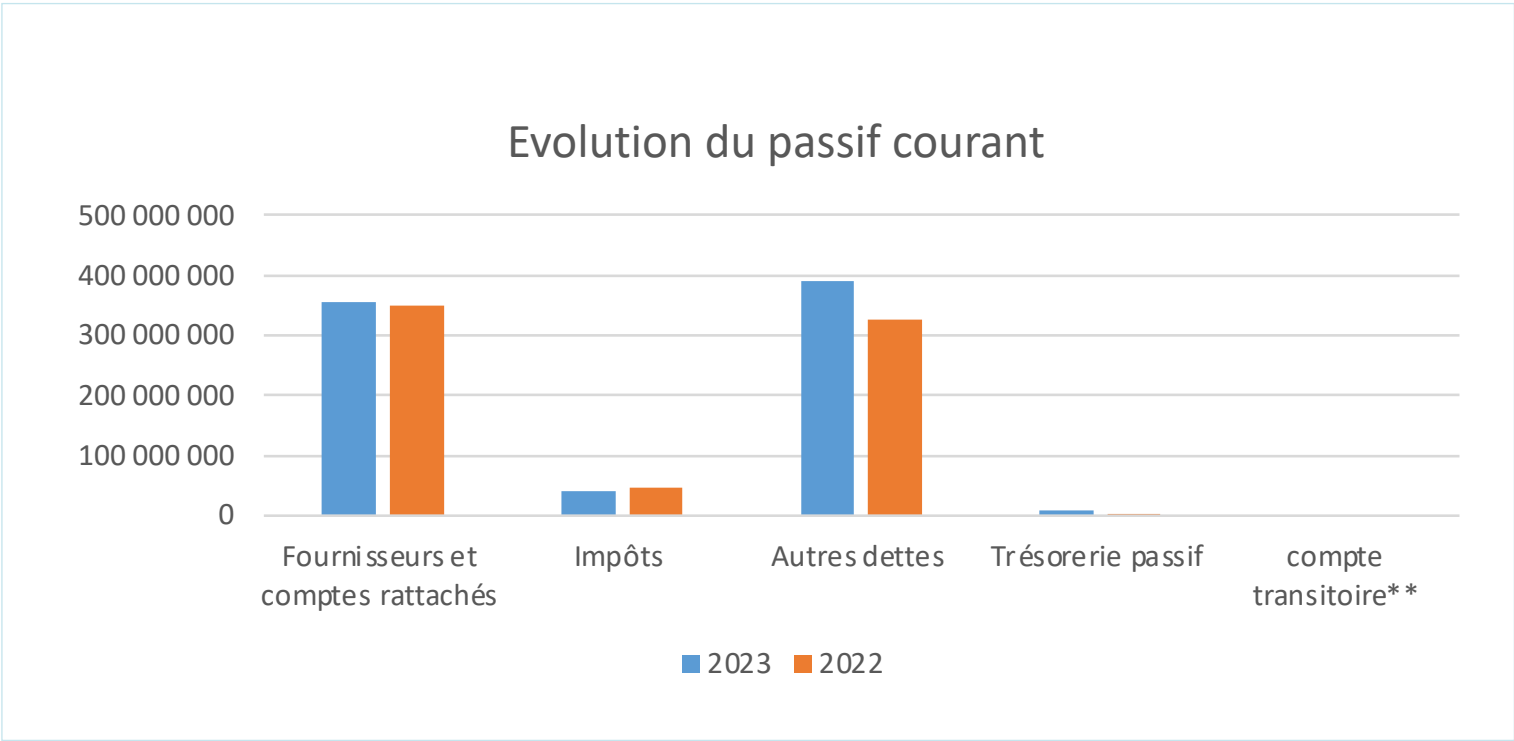


Tableau N° (01) : Variation des Capitaux propres du Groupe Sonelgaz (DA) - Exercice 2023

	Capital social	Primes d'émissions	Autres capitaux propres	Ecart d'équivalence	Ecart de réévaluation	Réserves et résultat
III. SOLDE DE CLÔTURE, ANNEE 2021	150 000 000 000	-	1 141 972 830 658	2 532 347 215	29 986 302 671	-259 124 835 350
Changements de méthodes comptables affectant les capitaux propres						-189 021 969 085,95
Erreurs affectant les capitaux propres					-29 117 217 189	
Réévaluation des immobilisations						
Profits ou pertes non comptabilisés dans les comptes de résultat						
Dividendes payés						
Augmentation de capital			129 180 599 084			
Capital non appelé						
Résultat net de l'exercice				-1 255 217 866		53 755 871 319,12
Réserves						141 713 880 902,23
III. SOLDE DE CLÔTURE, ANNEE 2022	150 000 000 000	0	1 271 153 429 742	1 277 129 348	869 085 482	-252 677 052 215
Changements de méthodes comptables affectant les capitaux propres						76 882 709 808,12
Erreurs affectant les capitaux propres					-296 075 701	
Réévaluation des immobilisations						
Profits ou pertes non comptabilisés dans les comptes de résultat						
Dividendes payés						
Augmentation de capital			100 417 891 719			
Capital non appelé						
Résultat net de l'exercice				3 371 311 461		-39 316 104 473,04
Réserves						-129 210 004 257,59
III. SOLDE DE CLÔTURE, ANNEE 2023	150 000 000 000	0	1 371 571 321 460	4 648 440 809	573 009 781	-344 320 451 137

Tableau N° (02) : Comptes de résultats consolidés - Exercice (2022-2023) :

Rubrique	Exercice 2022"	Exercice 2023	Evolution 2022/2023
Chiffre d'affaires	494 670	499 029	1%
Variation Stocks produits finis et encours	7462	2680	-64%
Production immobilisée	3 635	7 542	107%
Subventions d'exploitation	97	123	27%
I - PRODUCTION DE L'EXERCICE	505 863	509 374	1%
Achats consommés	126 373	136 943	8%
Services extérieurs et autres consommations	99 330	106 280	7%
II - CONSOMMATION DE L'EXERCICE	225 703	243 223	8%
III - VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)	280 161	266 150	-5%
Charges de personnel	146 087	168 389	15%
Impôts, taxes et versements assimilés	9 113	9 610	5%
IV- EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	124 961	88 152	-29%
Autres produits opérationnels	42 778	48 319	13%
Autres charges opérationnelles	5 561	8 081	45%
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	226 472	249 806	10%
Reprise sur pertes de valeur et provisions	39 930	45 394	14%
V- RESULTAT OPERATIONNEL	-24 365	-76 023	212%
Produits financiers	3 422	3 536	3%
Charges financières	9 450	10 237	8%
VI- RESULTAT FINANCIER	-6 028	-6 701	11%
VII- RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V + VI)	-30 393	-82 724	172%
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	9 567	4 426	-54%
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires	4 380	1 078	-75%
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	591 993	606 622	2%
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES	627 573	692 695	10%
VIII- RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES	-35 581	-86 073	142%
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)	0		
Eléments extraordinaires (charges)) (à préciser)	0		
IX- RESULTAT EXTRAORDINAIRE	0		
X- RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-35 581	-86 073	142%
Part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	774	3 097	300%
XI- RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-34 806	-82 976	138%
Dont part des minoritaires	11 410	1 784	-84%
Part du Groupe	-46 216	-84 760	83%

Tableau N° (03) : Bilan consolidé exercice (2022-2023)

ACTIF	2023	2022	Evolution 2022/2023
ACTIF NON COURANT			
Ecart d'acquisition (ou goodwill)	3 731	3 731	0%
Immobilisations incorporelles	1 913	1 104	73%
Immobilisations corporelles	2 922 508	2 868 998	2%
Terrains	5 027	4 913	2%
Agencements et aménagements de terrains	38 185	34 153	12%
Constructions (Batiments et ouvrages d'infrastructure)	307 834	294 235	5%
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 448 755	2 341 274	5%
Autres immobilisations corporelles	122 708	194 423	-37%
Immobilisations en cours	1 018 597	967 315	5%
Immobilisations financières	37 641	24 875	51%
Titres mis en équivalence - entreprises associées	17 868	2 546	602%
Titres participations et créances rattachées	319	2 638	-88%
Autres titres immobilisés	0	0	-
Prêts et autres actifs financiers non courants	354	402	-12%
Impôts différés actif	19 100	19 289	-1%
Autres actifs non courants	0	0	-
TOTAL ACTIF NON COURANT	3 984 390	3 866 023	3%
ACTIF COURANT		0	
Stocks et encours	105 134	107 438	-2%
Créances et emplois assimilés	586 152	570 835	3%
Clients	401 488	321 949	25%
Autres débiteurs	69 800	160 673	-57%
Impôts	114 864	88 129	30%
Autres actifs courants	0	83	-100%
Disponibilités et assimilés	176 051	187 930	-6%
Placements et autres actifs financiers courants	211	211	0%
Trésorerie	175 840	187 719	-6%
Comptes transitoire*	0	0	
TOTAL ACTIF COURANT	867 337	866 202	0,1%
TOTAL GENERALACTIF	4 851 727	4 732 225	3%

Tableau N° (04) : Bilan consolidé exercice (2022-2023)

PASSIF	2023	2022	Evolution 2023/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis (ou compte de l'exploitant)	150 000	150 000	0%
Renforcement des fonds propres	1 371 571	1 271 153	8%
Capital non appelé			
Primes et réserves (Réserves consolidées)	361 820	491 030	-26%
Ecart de réévaluation	573	869	-34%
Ecart d'équivalence	4 648	1 277	264%
Résultat net (Résultat net part du Groupe)	-84 760	-46 216	83%
Autres capitaux propres - Report à nouveau	-620 609	-697 491	-11%
Part de la société consolidante	1 183 244	1 170 623	1%
Part des minoritaires	13 272	88 780	-85%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 196 517	1 259 403	-5%
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières	2 015 368	1 966 564	2%
Impôts (différés et provisionnés)	14 304	15 123	-5%
Autres dettes non courantes	476	529	-10%
Provisions et produits comptabilisés d'avance	834 710	771 178	8%
TOTAL PASSIFS NON COURANT	2 864 858	2 753 393	4%
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	354 285	347 690	2%
Impôts	40 183	44 814	-10%
Autres dettes	388 440	324 838	20%
Trésorerie passif	7 443	2 089	256%
Comptes transitoire			
TOTAL PASSIFS COURANTS	790 352	719 430	10%
TOTAL GENERAL PASSIF	4 851 727	4 732 225	3%

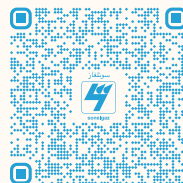
SONELGAZ 2024



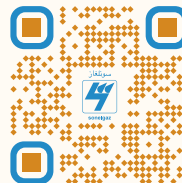
FACEBOOK



YOUTUBE



X



WEBSITE